

MINISTRE DE LA POPULATION
DE LA CONDITION FEMININE ET DE L'ENFANCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA FEMME
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

DIRECTION DE LA CONDITION FEMININE

RAPPORT NATIONAL DE SUIVI

MADAGASCAR

JUILLET 1999

PREMIERE PARTIE

- Vue d'ensemble de l'action en faveur de l'égalité entre les sexes et la promotion de la femme

DEUXIEME PARTIE

- Mesures financières et institutionnelles
- Structures et mécanisme mis en place
- Existence d'autres mécanismes

TROISIEME PARTIE

- Volet Pauvreté
- Volet Education et Formation des filles et des femmes
- Volet Santé
- Volet Economie/Emploi
- Volet Droits de la personne humaine

65

70

75

80

Volet Environnement

Volet Violence

Volet Prise de décision

Volet Médias

Conclusion

Annexes

ACRONYMES

| | |
|---|---|
| AFJM | : Association des Femmes Journalistes de Madagascar |
| AGERAS | : Appui à la Gestion Régionalisée par l'Approche Spatiale |
| AGETIPA | : Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics dans la Province d'Antananarivo |
| AGEX | : Agence d'Exécution |
| AGR | : Activités Génératrices de Revenus |
| ANAF | : Association Médicale Malgache |
| la Gestion des Aires Protégées | ANGA: Association Nationale |
| ement | APD : Aide Publique au Développement |
| rsary (Journée de la vaccination) | Association des Femmes Traditionnelles |
| aine pour le Développement | BAD (Banque Africaine de Développement) |
| ational du Travail | BCEAO (Banque Centrale des Etats Africains de l'Océan Indien) |
| des Associations Femmes et Développement | CAFED (Comité Africain de l'Éducation des Femmes) |
| ur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à | CEDAW (Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes) |
| emmes | CEA (Commissariat Économique Africain) |
| f Services | CES (Commissariat Économique des Services) |
| mation en Sciences d'Information Géographiques et | CFSIG (Centre de Formation Supérieure en Sciences d'Information Géographiques et Cartographiques) |
| miales | CHN (Centre National de Recherche) |
| ales de Base | CHS (Centre Hospitalier de Référence) |
| | CIPD (Conférence Internationale sur la Population et le Développement) |
| | CSB (Centre de Santé de Base) |
| | CBC (Distribution à Base Communautaire) |
| | DCPE (Document Cadre de Politique Économique) |
| | DCGDS (Direction Générale des Domaines et de la Sécurité Foncière) |
| | DGFEF (Direction Générale de la Femme, de l'Enfance et de la Famille) |
| | DGEF (Direction Générale des Eaux et Forêts) |
| | DHD (Développement Humain Durable) |
| | DRV (Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy) |
| | (Comité de Concertation et de Coordination des Associations de Femmes FSCM) |
| | EMS (Ecole d'Enseignement Médico-Social) |
| | EMC (Environnement Marin et Côtier) |
| | ENDS (Enquête Nationale Démographique) |
| | EPM (Enquête Permanente auprès des Ménages) |
| | EVF (Éducation à la Vie Familiale) |
| ation et l'Agriculture | FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture, la Pêche et l'Alimentation) |
| | FER (Fonds d'Entretien Routier) |
| | FISA (Fianakaviana Sambatra) |
| | FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population) |
| | FTM (Foibe Taontsaranin'i Madagasikara) |
| | GED (Genre et Développement) |
| turelles | GELOSE (Gestion Locale Sécurisée des Ressources) |
| | GTZ (Agence Allemande de Coopération Technique) |
| | HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) |
| | IEC (Information / Education / Communication) |
| | IED (Intégration de la Femme au Développement) |

IRA : Infection Respiratoire Aiguë
IST : Infections Sexuellement Transmissibles

Jeunes Mères Célibataires

Jiro sy Rano Malagasy

Multi-Indicator Cluster Survey (Enquête par grappe d'indicateurs multiples)

Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Éducation de Base

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Ministère de la Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance

Maternité sans RISQUE

Maladies Sexuellement Transmissibles

Organisation Mondiale de la Santé

Office National pour l'Environnement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSTIE : Organisation Sanitaire de Tananarive Inter Entreprises

Plan d'Action Environnementale

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PANPE : Plan d'Action National pour la Promotion de la Femme

Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant

Programme Environnemental

Programme Environnemental

Plan Familial

Programme d'Investissement Public

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

Programme National de Population

Programme National de Lutte contre le SIDA

AVANT-PROPOS

L'Entrevue, représenté à la 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes à Beijing (Chine) en Septembre 1995, relate dans le rapport ses réalisations, les obstacles qu'il a rencontrés, ainsi que ses perspectives d'avenir, concernant les domaines critiques du Programme d'action de Beijing.

Le Centre a travaillé en collaboration avec les départements ministériels (ONG), d'associations féminines, et les représentants du Ministère de la

techniciens, issus des organisations non gouvernementales de la Société Civile et de

~ PREMIERE PARTIE ~

**Vue d'ensemble de l'action en faveur de l'égalité entre les sexes
et la promotion de la femme.**

... selon que quatre Conférences
(Mexique) en 1975, afin de
... érence au cours de laquelle un
... ernements à éliminer l'inégalité
... alors déclarées « Décennie des

Sur le plan international, plus particulièrement
Mondiales sur la femme ont eu lieu, la première
« promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ».
premier Plan d'action Mondial est élaboré pour aider
entre les hommes et les femmes : les années 1976-1985
Nations Unies pour les Femmes ».

... Copenhague (Danemark) en 1980,

La Seconde Conférence Mondiale qui s'est tenue en 1985
analyse les progrès réalisés par les femmes au milieu de

- la Déclaration des Nations Unies
- la Déclaration de Beijing

ts pour la promotion de la femme et sa

est décidé à mener à bien ses

participation au développement humain durable et à être toujours mesurés dans les sens en définissant la priorité de ses actions

- Lutte contre la pauvreté; plus de 70% de la population malgache vit en dessous du

ng sur les 174 pays

de Madagascar occupent le 101^{er} rang sur 174 pays. Par ailleurs, Madagascar occupe le 101^{er} rang sur 174 pays. Par ailleurs, Madagascar occupe le 101^{er} rang sur 174 pays.

Human ou R

Bonne gouver

isme: le taux d'alphabétisation est de 55,2% (56,5% pour les hommes, 53,9% pour les femmes) (Source: Revue Capricorne n°9, Mars 1999)

Lutte contre

Hommes, con

opération et d'Action Culturelle)

Mission fran

ze d'action de Beijing, le Gouvernement

Concernant les domaines critiques

de la pauvreté, fixe ses priorités (Source: C

malgache dans son souci primordial de l

et de l'Enfance - Direction Générale de la

Ministère de la Population, de la Conditio

Condition Féminine 1998) comme suit:

Service de l'Enfance et de la Famille - Direc

- la pauvreté

à la santé

les droits de la personne huma

la prise de décisions

l'environnement

les médias

plan national, il ressort que l'amélioration du statut socio-économique et juridique de la femme

pour l'enseignement des Droits de l'Homme, ainsi que l'institution de bibliothèque

de formation en Droit de l'Homme, la création de l'École de la Magistrature qui

associations féminines dont la plupart se fixent comme objectifs principalement de faire connaître

aux femmes leurs droits avec les responsabilités qui en découlent, de même que le grand non

h 96-009 du 9 Août 1996)

omnicile conjugal. Si l'épouse a porté plainte, il n'était puni que d'une amende de 18 000 a

qui valait un emprisonnement

MINISTRE DE LA POPULATION DE L'ENFANCE ET DE L'ACTION CULTURELLE

DE REPUBLIC-RAPPORT NATIONAL DE SUIVI SUR L'APPLICATIO

de 3 mois au moins et 2 ans au plus. Son complice pouvait être également puni du même temps d'emprisonnement et d'une amende de 18 000 à 360 000 FMG.

arrêter l'effet de cette condamnation en consentant à reprendre sa vie commune.

outre, le meurtre commis par le mari sur sa femme ainsi que sur le complice, en cas de meurtre dans le domicile conjugal est considéré comme excusable. Il n'en est plus de même

condamnation de la loi ci-dessus, dans la mesure où l'adultère de l'homme et de la femme

peuvent sanctionnés de la même manière, de même sur le meurtre commis par l'un ou l'autre sur le conjoint fautif et sans complice.

une convaincue d'adultère ou le mari convaincu d'adultère, subira la peine d'être

100 000 FMG à 500 000 FMG ou d'un emprisonnement de 3 mois au moins et 1 an au

arrêter l'effet de cette condamnation en consentant à reprendre la vie commune (article

du Code Pénal).

se de la vie commune arrêtera l'effet de la condamnation pour le complice.

à même de

cept Genre et Développement (GED) qui est initié à la place de la notion

de la promotion

sses par la promotion

de la femme, font actuellement de gros efforts pour intégrer le

de leur programmes et

es femmes dans les postes à haute responsabilité (ainsi à titre

le Bureau

Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale)

transition vers l'économie de marché affecte la promotion de la femme, en

emploi notamment, par le biais de la réduction du budget réservé aux services

éducation plus particulièrement). C'est la féminisation de la pauvreté qui

enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, en un mot la couche

la société.

faire, et ne

ut social. Il

ur celles-là

autres dans

s suivi de

lors de

l'application du Programme d'action de Beijing, les représentants des femmes

MINISTRE DE LA POPULATION

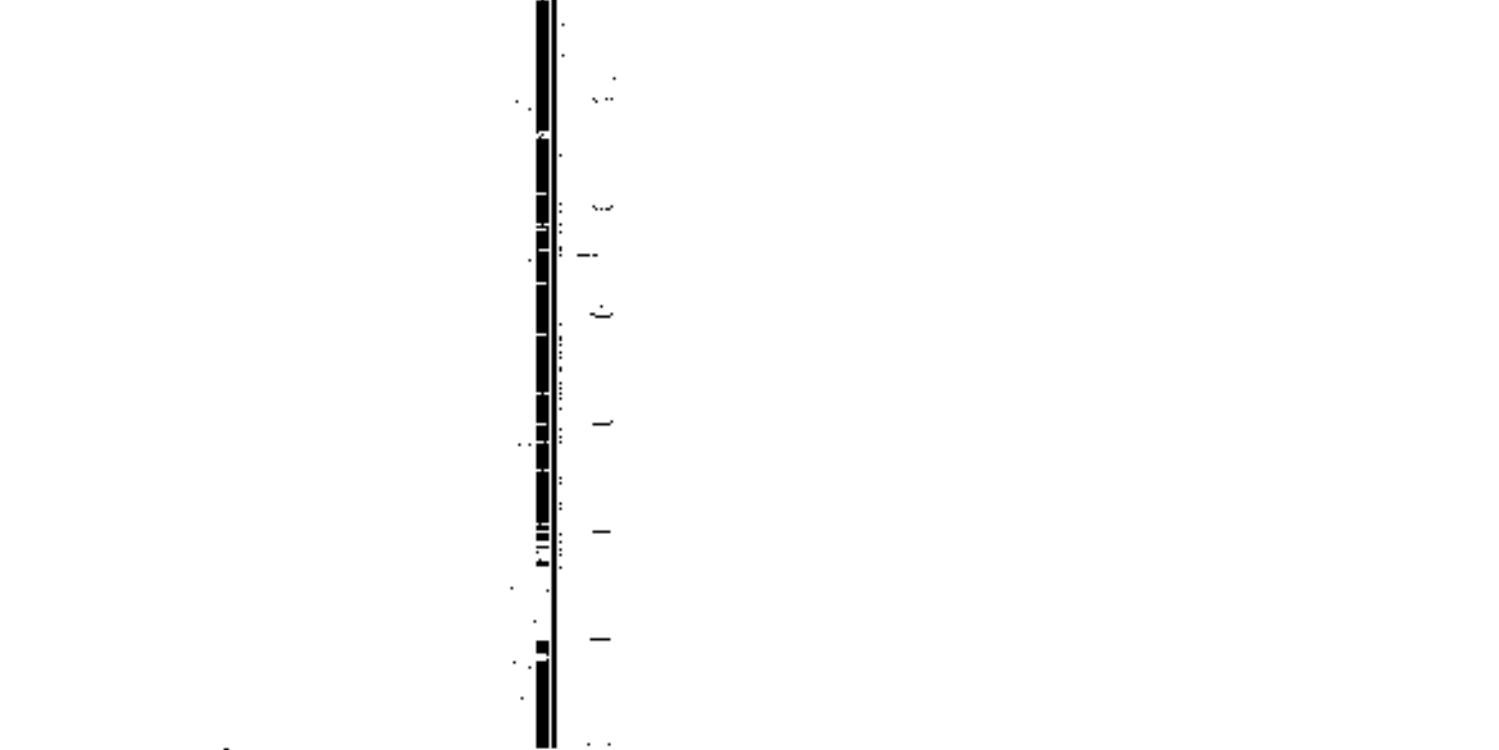
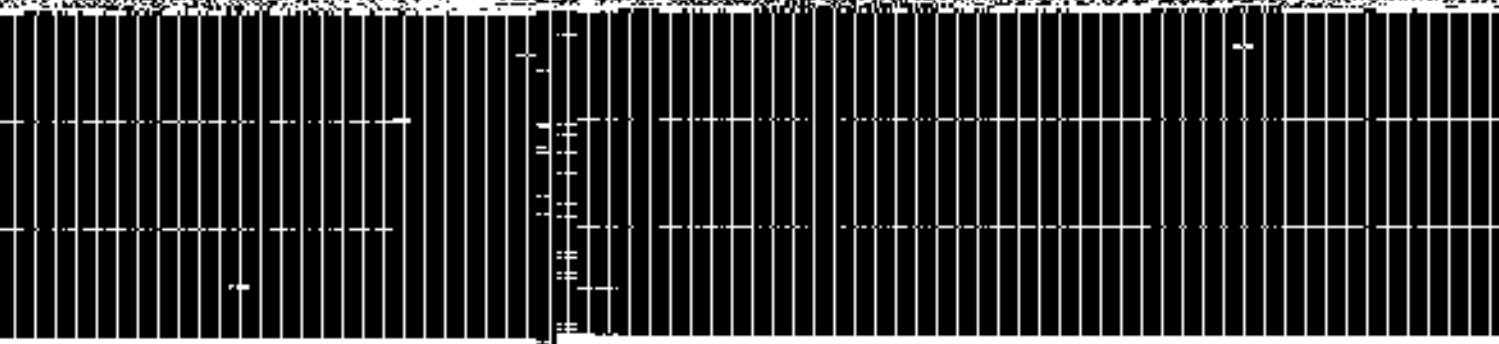
DU PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING

DGFEF/DCF-RAPPORT NATIONAL DE SUIVI SUR LE

JUILLET 1999

l'Atelier National pour l'adoption du PNF et du PANPF, en Mars 1998 (ONG et Associations

Promotion de la Femme et pour l'égalité des sexes, Département des Affaires Sociales, Ministère des
la Promotion Féminine, ainsi que les membres permanents du Comité National CEDAW et les membres permanents du Comité de suivi de
du Programme d'Action de Belvédère



« DEUXIÈME PARTIE »

« MESURES ET INSTITUTIONNELLES »

« MESURES »

Créer ou renforcer les mécanismes nationaux et autres organes gouvernementaux.

Intégrer une dimension d'égalité entre les sexes dans l'élaboration des politiques, programmes et projets d'intérêt général.

Intégrer une dimension d'égalité entre les sexes dans l'élaboration des politiques, programmes et projets d'intérêt général.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

Préparer et diffuser des données et des statistiques sur le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération par la comptabilité nationale.

l'aide extérieure reçue par Madagascar a été estimée environ
 Rapport 1992-1995 sur la Coopération au Développement
 est en constante diminution depuis 1991 où elle a été estimée

extérieure se répartit comme suit en 1995 :

- 107 Millions de dollars US
- 105 Millions de dollars US
- 71,6 Millions de dollars US

accord avec les institutions de Bretton Woods a influé sur le
 lance des paiements.

Si l'on reprend le secteur social (recours aux institutions de développement social, soins de santé, secours d'urgence) l'aide est passée de 72,6 Millions de dollars US en 1991, soit 19% de l'APD, à 88,7 Millions de dollars US en 1995, soit 29,7% de l'APD. Cette tendance suit les recommandations de la CIPD qui demande une meilleure prise en compte du secteur social.

Part des Bailleurs internationaux de Madagascar en pourcentage total à partir de 1995 :

| | |
|---------------------------------|-------|
| France | 35,1% |
| IDA | 24,0% |
| Japon | 9,6% |
| Suisse | 5,9% |
| USA | 7,5% |
| Fonds Européen de Développement | 4,8% |
| PNUD | 2% |
| RFA | 2,4% |
| Chine | 1,7% |
| Autres | 4,9% |
| Taux | 100% |

Source Rapport PNUD 1991-1995 - Coopération au Développement
 La France reste le principal bailleur même si certains de Bretton Woods qui sont les seules
 US en 1991 et 71,7 Millions de dollars

es de l'Etat
 que la priorité est accordée à l'économie
 L'analyse des dépenses de l'Etat

| | 1997 | 1998 | TOTAL |
|-------|---------|--------|--------|
| DF | 11467,7 | 224,8 | 692,5 |
| DI | 67,6 | 26,2 | 93,8 |
| TOTAL | 196,8 | 1232,9 | 1429,7 |
| | 174,1 | 335,0 | 509,1 |
| Total | 196,8 | 1232,9 | 1429,7 |

(Sources LBI des Finances 1997 / 1998, unité milliards de FMG)

DF : Dépenses de Fonctionnement

DI : Dépenses d'investissement

Du point de vue fonctionnement, la plus grosse part revient à l'administration générale et en matière d'investissements, les efforts sont concentrés sur l'économie (68% du total) et vers

investissements sociaux est égale à celle des investissements économiques

Insuffisance notoire des finances publiques (et solde négatif)

des administrations publiques ont normal de certains services publics

extérieure excessive
secteur social femme et petite fille

diversité à la plupart des secteurs, en 1995

intérêt général ou des projets englobant à la fois

les ressources financières mises à la diminué jusqu'à même paralyser le fonc

les finances internes précaires aggravées

il n'y a pas de cadre précis mesure ou la composante fem

cadre sociale est allouée aux l'Homme, la Femme et la petu

LES Perspectives

affaires internationales
maeaples du Programme

le résultat des plaidoyers au
la prise de conscience des développement du secteur so

projets / programmes

II. Rôle des bailleurs de fonds et des é

F (Plan Cadre des Nations Unies pour la période 1998-2003

II.1. Plan cadre commun de l'assistance au développement

De croix des objectifs communs de l'UNDAF autour desquels le système des Nations Unies va concentrer ses interventions en réponse aux priorités nationales et ce en rapport avec les recommandations des Conférences mondiales, procède de la prise en compte de la déclaration de la Mission des Nations Unies à Madagascar

de réaliser les objectifs de l'approche stratégique à partir des leçons tirées ont compte des nouvelles orientati

le système des Nations Unies a retenu quelques des du passé récent. Ces approches stratégiques investissent en matière de mise en place des des capacités institutionnelles, (iii) l'établissement d'un cadre de mobilisation de la société civile, (vi) une mobilisation dynamique et (vii) un nouveau style de communication, (vii) un programme et un des résultats

la poursuite du suivi et d'évaluation concertée des budget orienté

un des ressources programmables pour la période 1999-2003, est présentée

Le tap en annexe

mandat du FNUAP a pour objectifs :
des entités national à formuler des programmes et des plans opérationnels
maternelle et infantile
planification familiale
rôle des femmes dans le processus de développement
avec les indicateurs démographiques aux fins de la

II.2. le le troisième et

- b) Réduire le taux de
- c) Accroître les ser
- d) Améliorer la con
- e) Formaliser la planification et

La composante genre est transversale à 12 projets notamment :

1. Projet MAG /93/02 intégration de l'éducation à la vie familiale dans le programme national du scoutisme
2. Projet MAG /93/P03 expansion de la méthode contraceptive NORPLANT
3. Projet MAG.93/P04 expansion de la SMI/PF
4. Projet MAG/93/P05 expansion de la SMI/PF du département santé de la SALEA

tion difficile (enfants

-Le programme d'action en faveur des enfants

mes : PAM

- Autres partenaires pour l'amélioration de la condition de

Les acquis

termes de renforcement des

Les programmes / projets ont eu un impact

capacités productives et organisationnelles des groupes cibles notamment grâce à l'appui de la structuration, l'organisation et la formation de groupement de femmes, renforcement en capacité nationale

Les contraintes :

insuffisance de la ressource humaine

insuffisance de coordination

de certains groupes d'enfants qui ne bénéficient pas des services et bénéfices auxquels tous les enfants ont droit

l'objectif général du projet est d'améliorer la condition des enfants qui nécessitent des mesures de protection spéciales

ou des personnes qui ont la charge de enfants vivant dans la rue et 600 enfants

enfants ont droit et tenter d'intervenir sur les circonstances de la vie de l'enfant (procurer l'accès, la santé, l'abri, l'éducation, etc.)

0 \$)

l'adéquation des lois et abus de droit

- Maltraitance- (78 300 \$)
- Travail des enfants 2 230 \$)
- Handicap de l'enfant-(24 300 \$)
- Plaidoyer pour la convention des droits de l'enfant
- Gestion du budget (37 090 \$)

enfant (17 500 \$)

Projet 2 :

- support au programme 124 500\$
- frais d'assistance technique 124 500\$
- il y aura une contrepartie du Gouvernement

accordée par le PIP et peut être des

III. Structures et mécanisme mis en place pour la réalisation du Programme de Beijing

l'action de prolongement et de

III.1. Rôle du Ministère de la Population et de la Famille

l'action du Programme de Beijing.

Le Gouvernement Malaisie est fermement engagé à l'échelle internationale notamment le Programme de Beijing vise à réduire d'ici la fin de la décennie la condition juridique et sociale des femmes, le grand public a se pencher p

Il vise à promouvoir la promotion socio-économique des femmes afin d'augmenter les revenus de la famille.

Cette politique est menée au nom du Gouvernement Malgache par le Ministère de la Population par le biais de la Direction Générale de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et sous l'égide de la Femme. Pour donner pleinement effet à cette politique, la réalisation technique de la Solidarité a été confiée, par le décret n° 90-030 du 19 décembre 1990, au Ministère de la Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance. Cette Direction Générale de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est placée sous l'autorité du Gouvernement en matière de Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance.

Le Ministère de la Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance (MPCFE) a été créé par le décret n° 90-030 du 19 décembre 1990. Le MPCFE a été doté de structures adéquates pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de la femme, de l'enfant et de la famille.

Le MPCFE comprend :

- Le Secrétariat Général
- Le Département du Développement Social avec trois Directions Techniques :
 - 1. Direction de la Population
 - 2. Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation
 - 3. Direction des Structures de Base
- Les Provinces Autonomes
- Le Département de la Famille avec deux Directions Techniques :
 - 1. Direction de la Condition Féminine
 - 2. Direction du Bien-Être de la Famille et de l'Enfance

IV. Existence d'autres mécanismes provenant à d'autres Conférences Internationales

Des programmes d'intérêt général qui constituent des plans d'actions nationales sur le genre, population, développement comme le PNP englobent à la fois l'homme, la femme, l'enfant et ont des répercussions sur les femmes et la petite fille. On ne saurait dissocier l'action ou les résultats obtenus en ce qui concerne le genre ou en donner des références exactes. La femme est un thème transversal qui existe dans tous les projets et qui est bénéficiaire des programmes menés par le Gouvernement. Il est important de noter que ces programmes / projets constituent des mécanismes provenant d'autres Conférences Internationales.

Le Programme National de Population (PNP) a été lancé au début des années 1980 et est basé sur les recommandations de la Conférence mondiale sur le peuplement à Mexico en 1984. Les Autorités ont intégré les valeurs démographiques dans les plans et ont formulé une Politique Nationale de Population pour le Développement Social (PNPDES) suivant la LOI n° 90-030 du 19 décembre 1990. Le Programme National de Population (1995) est la traduction opérationnelle du

Intervention sont les suivants :

IV.1. Les données

- lever les obstacles d'ordre économique, social et politique qui empêchent la population d'être à la fois l'artisan et le bénéficiaire du développement
- réduire les niveaux de morbidités et de mortalités en particulier des mères et enfants
- réduire le niveau de fécondité afin de parvenir à des taux plus faibles d'accroissement de la population compatibles avec les objectifs économiques et sociaux de la Nation.

Objectifs spécifiques du PNP sont les suivants :

- maîtriser les composantes de la croissance démographique en vue d'un développement durable
- assurer l'accès aux services sociaux des bases des populations urbaines et rurales
- assurer la protection des groupes vulnérables (enfants, jeunes, femmes, personnes handicapées et famille déshéritées)
- favoriser la participation communautaire et le dialogue sociale
- lutter contre la pauvreté

Les domaines de compétence de planification et de suivi de la programmation des activités de développement sont :

l'habitat, la santé (santé primaire et santé de la reproduction inclus), l'éducation (Comptes et éducation), les services sociaux, l'habitat, l'emploi et l'intégration / cadre institutionnel / plaidoyer) ; chaque sous-programme définit les objectifs du domaine concerné, les stratégies à appliquer, les actions à mener, la budgétisation des activités, l'identification des intervenants et les résultats attendus.

IV.2. Questions de genre

Les questions de genre ont été prises en compte dans la formulation de la PNPDES et du PNP. On essaie d'intégrer à une manière effective. C'est ainsi que le Plan d'Action National pour la Promotion des Femmes (PANPF) a été élaboré aux plans sectoriel national et régional. Comme il a été souligné auparavant, la question Genre, Population Développement relevait de la Direction de la Famille (DGF) qui était le principal organisme gouvernemental chargé de l'élaboration et de l'exécution du programme.

-la révision des lois sur les conditions de la femme, vulgarisation et diffusion des informations juridiques. La comparaison entre les objectifs stratégiques du CIPD et ceux de la

suivants sont précisés dans le PNP:

-Clareissement de l'accès au service de santé

-Promotion de la santé générale des sexes et de leur équilibre

-Facilité et intégration des handicapés dans les programmes de

-Prévention

contre l'analphabétisme

de développement

-Amélioration du contenu des programmes de formation de base

-Promotion de l'éducation non classique

-Accès des femmes aux emplois productifs

-Lutte contre la pauvreté (jeunes, femmes, handicapés)

Les perspectives :

- L'augmentation de l'aide internationale
- La mobilisation des ONG dans leur participation au PNP

-La prise de conscience de tout un chacun de son rôle de PNP

Pratiques innovantes dans l'abolition du travail des enfants

IV.3. Programme

Madagascar

Projet MAG /98/MO/FR

baillieur de fonds : France

Madagascar, a été

pour l'amélioration de la situation des enfants travailleurs à

par le BIT et l'IPEC- organisme gouvernementaux et ONG

de pays d'Afrique francophone à s'engager dans une action

d'envergure avec l'IPEC (Programme International pour l'abolition du travail des enfants) à

Madagascar, signé en 1997 par le document d'un plan national d'action sur le travail des enfants

représentant de l'OIT le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois

le Gouvernement dans le travail des enfants à Madagascar, l'objectif final est

à Madagascar la conception d'un plan national d'action contre le travail

1997 Dans une première phase, une première étude est réalisée

et comme action prioritaire L'IPEC a pour but à long terme l'abolition du travail

des travaux susceptibles de compromettre leur santé, leur sécurité et leur moralité

et les pratiques assimilables, la prostitution et les travaux des enfants vulnérables (en de

2 ans) des filles. Des études des secteurs concernés (remunérations, hor

et enquêtes approfondies auprès d'une large échantillon d'enfants travailleurs ont apporté des inform

édités sur le travail des enfants à Madagascar. C'est à la suite de ces études et encre

le Plan National d'action sur le travail des enfants à Madagascar.

Un Comité directeur national (CDN) a été institué afin de superviser

comme IPEC. Il est constitué de représentants

contribution à l'annulation progressive du travail des enfants à Sainambavy (su

recluse de la 1ère phase) : 5349\$

initiation des enfants travailleurs rivaux aux techniques agricoles mod

du projet pilote) : 2757\$

contribués à la lutte contre le travail des enfants dans les zones

- contribution à la lutte contre les formes extrêmes du travail des enfants dans la commune d'Ambohitonara sous préfecture d'Ambilobe 5500\$

Les acquis :

-Campagnes de sensibilisation sur le travail des enfants; Le problé

de la situation des enfants dans les écoles et les centres de soins et de rééducation

de la situation des enfants dans les programmes. Les décideurs à intégrer ce

VOLET A « PAUVRETE »

Après plusieurs années d'application des mesures d'ajustement structurel et de mouvements socio-politiques, selon les seuils de pauvreté établis par les analyses sur le profil de pauvreté menées par la Banque Mondiale, qui se base sur les données de l'Enquête Permanente des Ménages (EPM) de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) de 1993, 70 pour cent des

selon le milieu de résidence, 14 pour cent des pauvres vivent en milieu urbain et 86 en milieu

ies en moyenne de 3,7 personnes. Le revenu par habitant est de 230 \$ en 1997 contre 430 \$ en 1960. Selon le deuxième Rapport

par habitant est de 230 \$ en 1997 contre 430 \$ en 1960. Selon le deuxième Rapport

4. Mettre au point des méthodes tenant compte des spécificités de chaque sexe et chercher les moyens de combattre la féminisation de la pauvreté.

A.1. PROJETS SECTORIELS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.

Le Gouvernement a essayé de procéder à une reformulation des stratégies de mise en œuvre de ces projets en cours, en tenant compte de l'approche genre, et vise de les conformer aux objectifs du Plan d'action de Beijing.

- Le projet PASAGE

Dès 1989, avec l'appui de la Banque Mondiale, le Gouvernement a mis en place le projet

- Le FID.

Le FID, qui a démarré en 1993, a inscrit ses activités dans le cadre d'un mécanisme global de lutte contre la pauvreté dans les zones touchées par la malnutrition. Un nouvel accord de crédit IDA portant sur 40 millions de \$ couvre la période de 1996-1999.

Initialement conçu comme un programme de sécurité alimentaire, ses objectifs se résument à la création d'activités génératrices de revenus et l'amélioration du cadre de vie des populations les plus démunies. Son intervention est réalisée par l'intermédiaire d'un mécanisme d'encadrement pour la mise en œuvre des projets émanant des demandes de diverses communautés villageoises, collectivités territoriales, groupements socio-professionnels et associations.

des collectivités locales. Cette approche ne permet pas de prendre en compte la programmation de certains équipements collectifs et l'impact des ressources naturelles. Cela accroît les risques d'impacts socio-économiques du projet.

Le système s'appuie sur les requêtes des populations locales. Cette approche ne permet pas de prendre en compte la programmation de certains équipements collectifs et l'impact des ressources naturelles. Cela accroît les risques d'impacts socio-économiques du projet.

qui, parfois, ne peuvent remplir leur fonction. Les interventions sont souvent confiées à des collectivités locales. Cette approche ne permet pas de prendre en compte la programmation de certains équipements collectifs et l'impact des ressources naturelles. Cela accroît les risques d'impacts socio-économiques du projet.

Les interventions sont souvent confiées à des collectivités locales. Cette approche ne permet pas de prendre en compte la programmation de certains équipements collectifs et l'impact des ressources naturelles. Cela accroît les risques d'impacts socio-économiques du projet.

un projet de Voiries Urbaines d'Antananarivo, opérationnel depuis 1994 pour une durée de trois ans ayant pour but de démontrer l'efficacité et la rentabilité d'un système de maîtrise d'ouvrage délégué pour assurer la gestion et l'entretien des travaux d'entretien des programmes.

A l'origine.

1994 pour une durée de trois ans ayant pour but de démontrer l'efficacité et la rentabilité d'un système de maîtrise d'ouvrage délégué pour assurer la gestion et l'entretien des travaux d'entretien des programmes.

en œuvre des programmes

Une agence d'exécution, l'AGETIPA, a été créée par l'administration, créer des emplois et développer des PME et des entreprises de travaux pour le compte des populations.

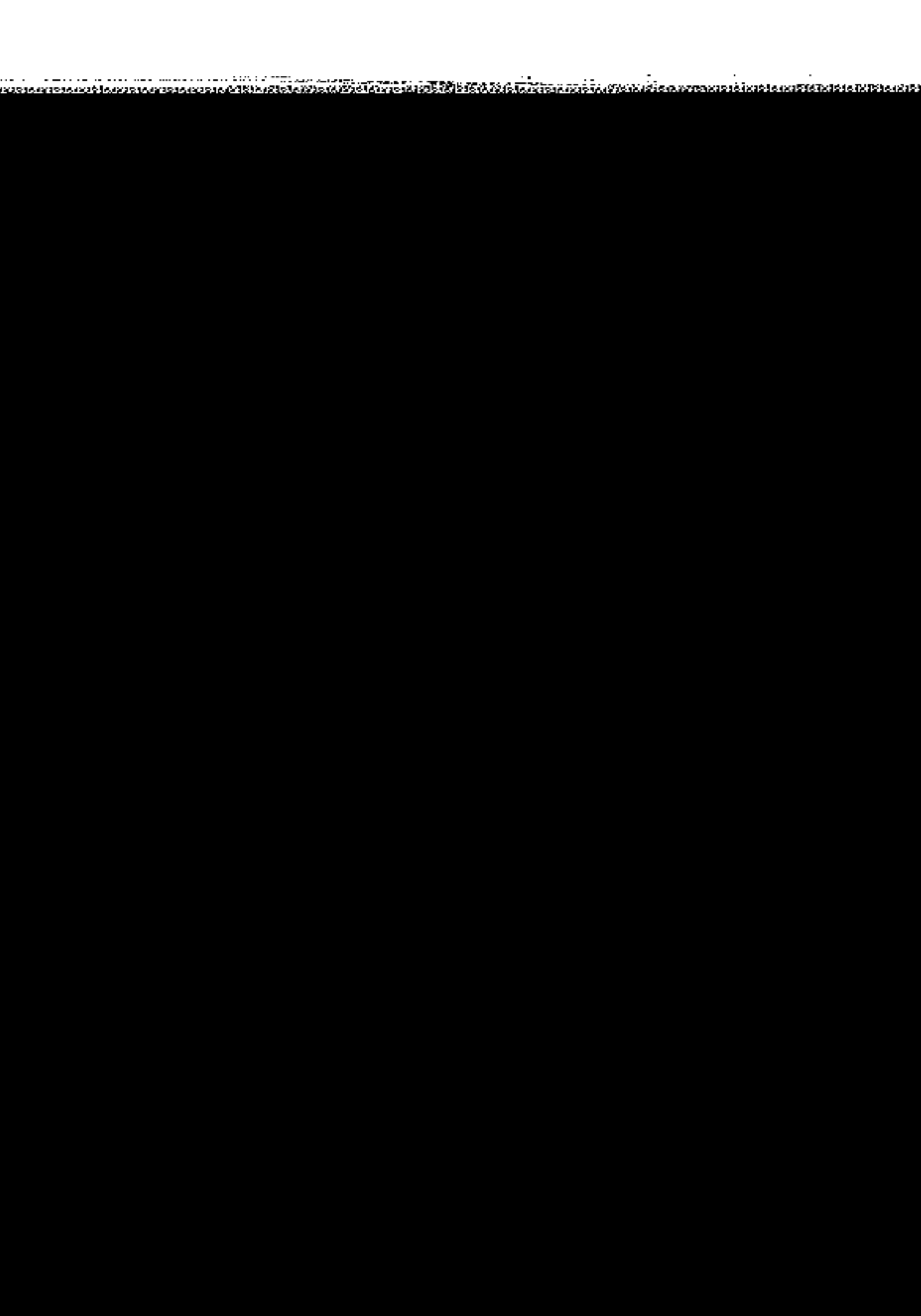
opérationnel depuis 1994 sans des impacts immédiats et durables.

Le projet AGE

ix ans d'activités. Il a créé 5 000 emplois directs dans la réalisation de travaux de réhabilitation de trottoirs, 60 km de caniveaux et la réfection de 16 escaliers et nœuds piétonniers. Deux autres ont été réhabilités.

La réussite du système tient aux procédures de transparence de gestion des fonds et à la mise en œuvre des travaux ayant des impacts visibles. Ce succès a poussé le Gouvernement à étendre

à étendre



Les impacts les plus visibles de tous les projets engagés sont les emplois permanents et temporaires créés et les solutions d'urgence concernant la malnutrition ou les catastrophes naturelles. Ces activités sont limitées à des zones géographiques d'intervention.

À présent, tous les programmes s'inscrivent plus dans une stratégie de mesures au sein des entreprises et à des politiques macro-économiques (effets pervers du PAS, effets négatifs d'aggravation de la pauvreté).

Toutes les actions entreprises n'ont pas réussi à renverser la tendance de dégradation de la qualité des services sociaux et la baisse du niveau de vie des populations.

Certains projets répondent à un besoin d'emploi temporaire et de formation de la main-d'œuvre touchée le monde rural.

La participation et le renforcement d'organisation des communautés et leur valorisation n'ont pas été pris en compte dans la pérennité des solutions apportées aux communautés.

Les effets des investissements ne s'appuient pas sur une approche de programmation locale et régionale.

Les principales contraintes qui entravent le développement sont :

- la faible croissance économique ;

- l'absence d'un secteur privé dynamique ;

- les difficultés d'accès à la technologie ;

- l'absence d'un cadre approprié ;

- le poids des coutumes et des traditions ;

- le faible niveau d'équipement ;

- le faible niveau de formation ;

- le manque de données fiables et actualisées ;

- les catastrophes naturelles (cyclones, sécheresse, sauter).

La principale institution chargée de la collecte et de l'analyse des données est l'Institut National de la Statistique.

PMI en milieu rural, alors que la pauvreté persiste.

Pour tous les projets initiés, l'absence de participation des communautés de base dans la mise en œuvre des programmes pris en considération pour résoudre les problèmes de sous-équipement.

Pour tous ces projets, la démarche n'est pas basée sur une approche de programmation locale et régionale.

Les principales contraintes qui entravent le développement sont :

- la faible croissance économique ;

- l'absence d'un secteur privé dynamique ;

- les difficultés d'accès à la technologie ;

- l'absence d'un cadre approprié ;

- le poids des coutumes et des traditions ;

- le faible niveau d'équipement ;

- le faible niveau de formation ;

- le manque de données fiables et actualisées ;

- les catastrophes naturelles (cyclones, sécheresse, sauter).

La principale institution chargée de la collecte et de l'analyse des données est l'Institut National de la Statistique.

maniféteurs et les décideurs ne sont pas ventilés par sexe. Il n'y a pas de données selon le genre.

caténiés et les décideurs ne disposent que de très peu d'indicateurs sur le rôle des femmes, n'y a ce soit pour la formulation des politiques ou pour les. A ce sujet, j'ai souligné l'importance de l'effort entrepris lors de la Conférence Nationale sur le Développement Humain qui utilise des indicateurs très utiles pour a

multiples entre pauvreté, manque de croissance, dégradation de l'ambien

sectoriels et utilisés pas d'approche sys

De fait adéquats sur l'allocation de la formation utiles pour a

A.3. LA STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.

En vue d'assurer une cohérence entre les principales orientations macro-économiques et sectorielles du DCPE et les impératifs de la lutte contre la pauvreté, le Gouvernement a lancé un processus d'élaboration d'une Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLCP) et d'un Programme National subséquent (PNLCP).

La Cellule Technique Opérationnelle mise en place en septembre 1996 pour leur élaboration comprend deux membres honoraires, à savoir la Présidente de la Commission Nationale de l'Évaluation de la Politique Économique et le Secrétaire d'État à l'Économie et au Développement. Elle est présidée par le Secrétaire d'État à l'Économie et au Développement. Le document relatif à la Stratégie est valide en juin 1997. La Stratégie est opérationnelle. Elle pose l'homme au centre du développement.

Le PNLCP rentre dans le cadre de l'opérationnalisation de la SNLCP, qui prend en compte les principes et la démarche du DHD.

L'objectif de développement du PNLCP vise, à court et moyen terme, la réduction de la pauvreté dans ses formes les plus extrêmes et à plus long terme son éradication et ce, en favorisant les revenus et le cadre de vie des populations, ainsi que les services de développement humain durable.

Il privilégie les populations les plus démunies dont les femmes du monde rural, marginalisant leur rôle économique et social dans la société.

Il garantit une répartition de la richesse dans une société équitable, sans aucune discrimination, pour qu'ils soient en mesure de bénéficier de l'égalité des chances.

Le sous-programme "Sécurité alimentaire" vise à améliorer la situation des populations en majorité rurales, à la nutrition, le Gouvernement a mis en œuvre dans le cadre du PNLCP toutes les activités liées à la sécurité alimentaire :

Le sous-programme "Accès des pauvres à l'énergie" vise à améliorer l'accès des pauvres à l'énergie, constitué de :

La mise en valeur des ressources halieutiques, l'accès aux services sociaux de base, l'amélioration du cadre et des conditions de vie est axé aux problèmes et aux réponses concernant le sous-équipement, les infrastructures sanitaires, éducatives et socio-culturelles, l'accès à l'eau.

La mise en valeur des ressources halieutiques, l'accès aux services sociaux de base

La mise en valeur des ressources en eau dans la région du Grand Sud, identifiée comme la région

dont les femmes, aux crédits et à l'épargne et d'autre part, en ce qu'il institue des filets de sécurité.

Elaboré en avril 1998, il se situe comme une perspective à mettre en œuvre par le Ministère des Finances et de l'Épargne pour une période incertaine.

Un budget de 1.600.000 \$ est prévu pour la réalisation du projet financier.

Il complète les actions en cours dans le domaine de la micro-finance.

L'intervention des ONG locales et des bailleurs dans le domaine de la micro-finance a été importante depuis plusieurs années. Ces projets sont toujours opérationnels.

Le Projet d'Assistance Technique en Finance Kurate (PATFR) de la Banque Mondiale

Le projet a été établi en 1992 et son budget de 4 millions \$.

Sa mise en œuvre a été assurée par l'Association de Développement du Mouvement d'Épargne et de crédit (ADMMEC). Ce projet a été prolongé jus qu'en décembre mais le succès de cette institution a été remis en cause.

Des séminaires de formation et de coordination ont été organisés sur le thème de la micro-finance.

A.5.2. L'Union Européenne

L'Union Européenne a mis 14 milliards ECU à la disposition des programmes à titre de prêt. 4 milliards ont été versés de ce fond jusqu'à présent. Elle a aussi financé le lancement du programme ALEVA pour la promotion des artisans. Ce dernier programme a reçu un crédit de 750.000 ECU.

Il a été créé un réseau de mutuelles de crédit composées de 30 ONG féminines. Ces Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutualiste (CECAM) ont reçu pour une valeur de 4 milliards. Vers fin 1997, les portefeuilles devraient doubler.

La Coopération française est le principal bailleur d'ADEFA jusqu'à hauteur de 3,5 millions de FF. Le programme prendra fin vers fin 1999.

L'Association pour le Développement et le Financement (ADEFI) a été créée en 1995. Elle constitue l'une des parties d'un programme composé de 60 clients et représente 1 milliard de francs malgaches au total.

-les normes et attitudes sociales en la matière : selon une opinion répandue, le pouvoir d'engager

la responsabilité d'un crédit devrait être réparti aux hommes. S'y ajoute la réticence des institutions

bancaires à accorder des crédits aux femmes, en raison des mêmes préjugés sexistes.

Les données recueillies auprès de la Banque ETM indiquent qu'en 1993, seulement 17,64% des bénéficiaires des crédits étaient des femmes contre 83,36% d'hommes. La Bly, quant à elle, a accordé deux fois plus de crédits aux hommes qu'aux femmes. Les résultats de

- et promouvoir la capacité interne de motivation des locaux pour la pérennisation des actions de développement.

Il n'y a pas encore d'actions concrètes de mise en œuvre du PNP, en dehors des actions sectorielles menées hors de ce cadre.

L'inscription du PNP au PIP de 1998 est déjà réalisée. Une stratégie nationale d'IEC/Plaidoyer pour le PNP a été élaborée. La contrainte principale dans la mise en œuvre du PNP est liée au contexte socio-politique qui prévaut ces dernières années. Les remaniements et la mobilité du personnel ont allongé les délais de prise de décision par les hauts responsables.

Le Genre est transversale à la majorité des projets approuvés par le FNUAP et 4ème programmes. On peut citer le projet MAG/95/PO4 sur la mise en œuvre de population, le projet MAG/95/PO2 sur le pré-projet Jeunes et la santé, le projet MAG/97/PO2 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO1 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO3 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO4 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO5 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO6 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO7 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO8 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO9 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO10 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO11 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO12 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO13 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO14 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO15 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO16 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO17 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO18 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO19 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO20 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO21 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO22 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO23 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO24 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO25 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO26 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO27 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO28 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO29 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO30 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO31 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO32 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO33 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO34 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO35 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO36 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO37 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO38 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO39 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO40 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO41 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO42 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO43 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO44 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO45 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO46 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO47 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO48 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO49 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO50 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO51 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO52 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO53 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO54 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO55 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO56 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO57 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO58 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO59 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO60 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO61 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO62 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO63 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO64 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO65 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO66 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO67 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO68 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO69 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO70 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO71 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO72 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO73 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO74 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO75 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO76 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO77 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO78 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO79 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO80 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO81 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO82 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO83 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO84 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO85 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO86 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO87 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO88 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO89 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO90 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO91 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO92 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO93 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO94 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO95 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO96 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO97 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO98 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO99 sur la planification de la santé, le projet MAG/97/PO100 sur la planification de la santé.

Conférence de Beijing et au Programme du Gouvernement sur la Gouvernance et les politiques publiques d'octobre 1997, a pour objectifs généraux :

-de favoriser et d'encourager la pleine participation des femmes au processus de développement,

la promotion de la participation des femmes à tous les niveaux de la gouvernance et de la prise de décision dans les domaines de développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

la promotion de la femme pour un développement durable.

A.2. La Politique de la Direction de la Condition Feminine en matiere d'Integration de la Femme au Developpement et de l'Acces aux Services de Base

substitution des Strategies et Plan National d'Action pour la Promotion des Femmes dans le Secteur d'Etat a la Population sous l'egide du PNUD, ete constitue un document qui est conforme aux objectifs strategiques de la Conference de Beijing en ce qui concerne la perspective egalitaire dans les concepts et les realisations des programmes a tout

Elle a pour objectifs :
- d'encourager les initiatives individuelles et communales des associations ou des groupements
- de faire preuve de receptivite a leur egard et les appuyer.

- d'encourager l'élimination de la discrimination faite aux femmes,
- d'encourager et appuyer les politiques et les activités des partenaires de la Direction de la Femme aussi bien sur le plan national qu'international, qui leur permettent d'intégrer efficacement à leurs activités de développement les questions touchant les rôles masculins et féminins,
- de renforcer les capacités institutionnelles, à commencer par la Direction de la Femme et les partenaires des questions touchant les rôles masculins et féminins existant inscrites à ses politiques, programmes, projets et activités.

d'aider les partenaires à exprimer leurs préoccupations relatives aux questions touchant les rôles masculins et féminins en matière de développement, et de favoriser l'accès des femmes au crédit dans des conditions au même titre que les hommes en renforçant les institutions, appui à la création d'entreprises, mécanismes de crédit alternatif et les formules non traditionnelles de crédit ainsi qu'à l'établissement de nouveaux rapports avec les institutions financières.

Ainsi, un Forum national sur la promotion des filles et des femmes en approuvant les résultats de la Conférence de Bamako de l'Association des Femmes et des Jeunes de l'Afrique de l'Ouest (AFWJAO) a été organisé.

Une formation en plan d'affaires et en management a été organisée sous l'aide de la Direction de la Femme dans le cadre du Renforcement institutionnel en technologie en Afrique francophone (PRIMAF).

A.6.3. L'intégration du concept Genre dans les politiques:

La Constitution du 08 AVRIL 1998 dispose en son article 8 que les nationaux sont égaux en droits et protégés par la loi sans discrimination fondée sur le sexe. Elle inscrit dans son Préambule l'engagement de l'Etat à l'abolition de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes. Elle reconnaît également le droit de la femme à l'égalité de traitement avec l'homme et à l'intégrité de son droit positif.

Le Ministère des Femmes, de la Jeunesse et de la Famille a été créé en 1998. Le Ministère de la Justice a été créé en 1999.

Il y a encore des problèmes. La femme et la femme jouissent de droits égaux à ceux de l'homme. Cependant, quelques thèmes, l'individualisation de la personne (nom, nationalité), l'égalité des obligations entre époux, (naissance, mariage) et la réforme de la loi n° 68-012 du 04 juillet 1968 relative aux successions prévoient que les héritiers de sexe féminin de recevoir leur part de la succession sous forme d'une somme d'argent.

Le droit de la femme à l'égalité de traitement avec l'homme est garanti par la loi. Cependant, dans certaines régions, le droit de la femme à l'égalité de traitement avec l'homme n'est pas toujours respecté. Le droit de la femme à l'égalité de traitement avec l'homme est garanti par la loi.

Le Ministère de la Communication a entrepris une étude sur les femmes et l'impact des programmes nationaux diffusés à l'antenne de la radio nationale sur les questions de genre. L'objectif était de constituer une banque de données. L'enquête est encore opérationnelle.

La mise en œuvre de la promotion de la Femme au sein du Ministère de la Culture se

traduit par des actions de concertation et d'information

à l'échelle nationale.

À l'échelle régionale, un projet de lutte contre

l'habitat précaire a été réalisé dans la région de Fianarantsoa et de Jolify.

Le projet AGERH, pionnier en matière de logement se traduisant par « un message -

modèle » est en cours.

Le projet Plan d'Antananarivo a pour objectif la maîtrise

de l'habitat précaire et l'accès facile des nationaux à la propriété.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Le projet « Habitat précaire » est en cours.

Ministère du Ministère de la Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance., à travers le PANPF.

La contribution du PNFD à la réalisation du programme "GOUVERNANCE" s'élève à 8.283.000 USD

A.7.LES PROGRAMMES DES ASSOCIATIONS ET ONG

Les ONG de femmes jouent un rôle de premier plan dans la promotion de la femme à Madagascar en faisant évoluer les mentalités à leur sujet, en permettant aux femmes de jouer un rôle plus important sur la scène publique comme sur la scène privée, en restant à l'écoute des femmes défavorisées, etc. En outre, elles sont arrivées à mobiliser l'opinion et l'administration pour qu'elles s'occupent de ces questions.

Elles sont de taille variable, et l'orienté

On estime qu'il existe plus de 200 ONG

- des actions renforcées pour l'application des droits de la femme, de la fillette et de la jeune fille,
- la promotion des activités génératrices de revenus (AGR), des micro-projets, des petites et moyennes entreprises PME),
- l'autonomie fonctionnelle et la professionnalisation des associations et ONG/Femmes,
- et la promotion d'un partenariat véritable et efficace entre le comité et les pouvoirs publics, entre le comité et les partenaires bilatéraux/multilatéraux.

et de développement pour la période 1994-

des d'activités spécifiques, à savoir :

ommes au sein et en dehors du comité ai

thés historiques, anthropologiques, socio-

différences sur la situation de la femme malgache

un sous des formes innovées des ressources

face et le fonctionnement d'une cellule d'expertise

l'exploitation d'une banque de données « genre,

de la communication et femme-

monde rural.

de développement.

organisé par le

me ONG féminine du pays par ordre d'importance

ns le pays.

gérée par des bénévoles. Elle œuvre pour

gration au processus de développement et

ociations de femmes à vocation économique.

de revenus et lutte contre la pauvreté.

ans différents d'une manière spécifique à tout projet de développement basé sur l'approche gen

La CAFED travaille en partenariat avec les opérateurs économiques, les organismes

Peuples Solidaires de Blois/France.

rois membres ont fait partie de la députation malgache à la Com

réalisations ont été

association Peuples

37

MINISTÈRE DE LA POPULATION DE LA FEMME ET DE L'ENFANCE

DGFER/DCP-RAPPORT NATIONAL DE SUIVI SUR L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE BEJINGE

JUILLET 1994

ce rapport d'activités sur l'axe d'acti

1994 fait état de réalisations concrétisées sou

La sensibilisation et la formation de

l'approche genre, la poursuite permanente

économiques, l'

interventions et des recherches

approche genre et la mise en

développement »

Des séminaires régionaux ont été organisés s

Ministère de la Population en partenariat avec l'UNICEF.

Une e

féderations im

Il s'agit d'une organisation féminine non

l'émancipation des femme et son bien-être

apporte un appui technique et institutionnel

Elle participe à la promotion des activités p

promotion de l'artisanat à Mananara en 1994-1996 avec l'USAID, à Betaniriana, Bealanana, Mandritsaha en 1995-1996 avec la Fondation Friedrich Ebert, à Tolagnaro,

- 1994-1997 avec l'USAID, à Mananara, Bealanana, Mandritsaha, Tolagnaro, création d'un établissement de mise en place d'un grenier villageois et projet de micro-entreprise par la mise en place d'un grenier villageois par la FED en 1995.
- artisanat à Betroka avec le FED en 1995, création d'usine d'huile
- réhabilitation du marché de Vohemar avec le FID en 1998
- culture maraîchère avec la Fédération de Mahitsy depuis 1997
- promotion de foire nationale tous les ans depuis 1995,
- appui aux initiatives de quartiers avec le PAIQ en 1997-1998,
- création de centre de documentation et d'information en 1998
- participation à la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire en novembre 1998 à Dordrecht, Pays-Bas, CAERD, sur les activités interactives de la COESAD
- membre de l'assemblée générale du FID depuis octobre 1998,
- formation en gestion participative et appropriée pour les organisations d'auto-emploi en Allemagne,
- formation en informatisation des zones rurales en Israël en avril 1999.

Des activités sont en cours de réalisation concernant la redynamisation du élevage de poules pondeuses avec l'auto-crédit avec la BAD, la culture maraîchère à Tolagnaro, l'ambassade américaine.

La CAERD a également organisé des formations en gestion et comptabilité simplifiées, en management et en informatique pour les artisans et les artisans d'art. La CAERD a également organisé des ateliers de réflexion sur la méthode participative des comités de quartier pour les demandes de

- l'élaboration de projet de développement communautaire en documentation sur le rôle de la femme rurale
- sur le mouvement syndicaliste.

2.3.1 Association des Femmes Juristes pour la Primauté du Droit (AFJD)

La Commission Inter-Religieuse de la Région de la Grande Ile a financé la CAERD pour la mise en œuvre de la Commission Inter-Religieuse de la Région de la Grande Ile pour l'objectif de la promotion des droits de la femme en particulier et des droits de l'homme en général et œuvre pour la primauté du droit.

Elle a mené diverses activités dans le domaine de la législation et du droit. Elle lutte contre la discrimination à l'égard des femmes. Elle fournit une assistance juridique gratuite pour les femmes victimes de violations de femmes par des conseils, à travers des éditions de guide et des

contre la discrimination
des femmes
émissions radio

Elle a participé à des études de vulgarisation du droit en partenariat avec le Ministère de la Santé, de la Population et de la Condition Féminine et de l'Enfance.

L'AFJD

Elle est membre du Comité de suivi de la Conférence de Beijing ainsi que du Comité

de suivi de la DIRECTION DE LA Condition féminine
A.7.4. La Fédération des Eglises (FEVKRI/FFKM)

principale organisation féminine religieuse. Elle a été

économique, éducatif et social (enfants, jeunes filles,

centres de rééducation et d'apprentissage ont été créés.

de 'sisa', du 'fahita' de la soie, cuisine, puériculture, (coudre, couture, broderie, tricot, coiffure).

accès à ses conseillers familiaux par l'intermédiaire de

pages de lutte contre la corruption. Un membre du
du Programme d'action de Beijing.

banam-behivavy Malagasy (FFVM)

associations féminines affilées. Est devenu le premier

présidente a fondé en 1987 la

« Famille Heureuse » (FSAH)

à Mikolokolo ny Kany sy

La FEVKRI/FFKM est

représentée à la Conférence de Beijing.
Elle s'occupe surtout de

mères, familles) Des centres chrétiens ou

(coudre, couture, broderie, tricot, coiffure, diététique alimentaire, hygiène,

Elle soutient la cellule
groupes de mères de familles.

Elle participe activement
FEVKRI dirige le Comité National

A.7.5 Le « Filankevitriv

C'est en 1967 dans sa

dans ses activités en faveur de la promotion de la fem

la « Filankevitriv

Par l'une de ses associations affiliées le F.M.R.Z.

- contribuer à toute activité ayant trait à l'éducation de l'enfant et à l'amélioration des conditions de vie de la famille ;
- faire participer pleinement la femme au développement de la région ;
- coopérer et entretenir de bonnes relations avec d'autres organisations poursuivant des buts similaires .

Les actions envisagées sont :

LA région de la SAVA

- sur le plan économique : améliorer les modes de production des richesses tels que la vanille , café , ...
- Volet Santé :
 - lutte contre les ISE/SIDA
 - approvisionnement en eau potable

l'aide aux lépreux

• Volet Education

- appui au système éducatif existant

- diffusion de recettes culinaires (nutrition)

• Volet Environnement

- contribution à la préservation de l'environnement

• Volet Culture/Loisirs

- renforcement des capacités et des aptitudes des groupes artistiques locaux

I

(i) (ii)

(iii) Le système d'enseignement comprendra les jardins d'enfants; les écoles primaires; les établissements d'enseignement secondaire (professionnel ou général), des établissements d'enseignement pédagogique, des établissements de formation spécialisée après le secondaire; les établissements d'enseignement supérieur, de grandes écoles et des universités.

La politique de l'enseignement correspondra aux besoins de la société réelle.

Le pourcentage de l'intégration des femmes dans la formation professionnelle demeure relativement faible. Seules 10% de femmes déclarent avoir suivi une formation professionnelle.

Seulement 2% déclarent avoir suivi une formation professionnelle.

5,1% des femmes travaillent

dans la fabrication de produits manufacturés, dans le secteur des services et dans le secteur public.

Les formations sont d'une hiérarchie importante, moins les femmes sont majoritaires.

Le Gouvernement s'est fixé comme objectifs de sensibiliser les parents, les enseignants et les chefs d'établissement aux problèmes sociaux des filles, de favoriser la réinsertion des mères célibataires (JCM), de réduire le taux d'analphabétisme féminin à 1% et de développer l'éducation à la vie familiale.

2.1.3. Niveau général, professionnel et supérieur

Du point de vue de l'organisation pédagogique, l'enseignement secondaire premier cycle compte 12.217 enseignants dont 39,2% de femmes pour le public.

L'enseignement professionnel

(Source : Plaidoyer -FNUAP 1997)

La Constitution malgache de 1998 souligne que la formation professionnelle est un droit et un devoir de l'Etat. Le Gouvernement a apporté des améliorations à l'enseignement par

NAE2 financé par la Banque Mondiale

Le Gouvernement a mis en œuvre le Programme National d'Apprentissage (PNA) dans le cadre duquel 25% des effectifs sont

représentés par les femmes, répartis en 9 spécialités différentes. Les filles sont représentées par 19,3%.

En 1995-96, il a été recensé 384 établissements et centres de formation dont 23,6% du secteur public et 76,4% du secteur privé.

L'accès à toutes les spécialisations et types de formation dispensés dans les établissements et centres de formation est ouvert aux filles. L'effectif se répartit dans 3 secteurs, à savoir :

| | |
|--------------------|------------------------------------|
| Secteur agricole | 1899 dont 1350 filles, soit 21,27% |
| Secteur industriel | 1912 dont 67 filles, 3,51% |
| Secteur tertiaire | |

Les professionnels sont répartis selon 17 spécialités à travers l'île. Les lycées techniques et les centres de formation professionnelle sont répartis dans 22 lycées techniques et centres de formation professionnelle.

professionnel s'élève en 1997 à 5.666.450 fmg, soit 7 fois moins que celui de l'enseignement secondaire et l'éducation de base.

En 1994-95, l'effectif des étudiants n'a cessé de baisser avec 27.997 in

L'Université
enseignants permanents de 29

L'organisation pédagogique et personnel ens

En 1994-95, l'enseignement supérieur com

MINSUP en 1996 atteint 54 milliards, alors que pour le-
Prés du tiers est accaparé par le volet social au détriment
ou la recherche de l'amélioration de la pratique de l'Etat et
ectorielle.

Le budget de fonctio
reste, il est de l'ordre de 30
des volets recherche et péda
travers les grands axes de la

de l'efficacité finale, un plancher spécifique devrait
être mené pour l'affectation des ressources pour rendre effective la politique éducative techn
beaucoup d'activités de EC doivent être engagées au niveau de l'éducation des filles au
s'autonomes par l'accroissement de leurs connaissances de
engagements

de 30 de 1994-95
Les organismes
crés le programme
(PRETEC) fina

aux assistent le Gouvernement dans la réalisation de nombreux
Renforcement de la Formation Technique et Professionnelle
budget de 16.700.000 D.S. et un cofinancement

Les organismes
crés le programme
(PRETEC) fina

ANED financé

FAC/PNUD

le Programme National pour l'Education de

SED) financé par la

UNICEF-UEBP

le Programme scolaire EPS financé par l'UEBP

le Crédit de Renforcement du Système Edu

Banque Mondiale

Programme de l'Etat Madagascar (E

française de Coopération

ducation financé par la BAD et l'OPOE
ducation en matière de Population et Education à la Vie
r le ENUAP

Familiale (EVF)

ducation Non Formelle financé par le PAM

ntreprendre à Madagascar (EAM) financé par le BIT

ON FORMELLE

B.III. L'EDUC

habète toute personne âgée de 15 ans et plus sachant lire, écrire

Est considéré
et compter

stiques disponibles sont celles du Recensement Général pour
3 pour qui un peu plus d'un malgache sur deux ne sait ni lire ni

Les seules do
l'Habitat (RGE

DE LA POPULATION, DE LA CONDITION FEMININE ET DE L'ENFANCE
DE SUIVI SUR L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE BELUNG

DGEEEDCE BARRIOT

ne touche plus les femmes que les hommes, mais quelque soit le rapport entre les deux sexes n'est pas important.

Le phénomène affecte plus le rural (61%) que le urbain (31%). Il touche un peu plus les jeunes générations nées après 1975. Il y a un groupe âge de 25 à 29 ans, 40% pour le groupe d'âge de 10 à 14 ans. En Toliary, 8 personnes sur 10 ne savent ni lire ni écrire, alors que dans le reste du pays, c'est de 3 seulement. Les données sont complétées par le rapport de coopération du développement dans lequel le recul de la scolarisation est travers l'évolution régressive de l'insstruction et de l'alphabetisation.

À l'échelle nationale, 53% des femmes sont alphabétisées. Les fortes inégalités tendent toutefois à être plus marquées en zone rurale. Les jeunes de moins de 30 ans montrent des taux d'alphabétisation nettement supérieurs à ceux des hommes. Les régions les plus touchées sont les régions littorales.

Ce faible taux d'alphabétisation correspond au combat d'élimination étant l'une des conditions essentielles du développement. Il plaide en faveur d'un plus grand engagement du Gouvernement, de la collaboration entre Gouvernement, ONG et groupes d'auto-entraide nationale.

LES FEMMES ET LES MESURES PRISES EN MATIERE D'EDUCATION

Des recherches sont consacrées aux idées transmises par les livres scolaires qui transmettent une image peu flatteuse des femmes et qui sont à proscrire.

Les livres scolaires publiés sont soumis à des contrôles de schémas sexistes.

Le Ministère de l'Enseignement Technique attire les femmes à l'enseignement Professionnelle et à l'enseignement technique par :

- l'ouverture de différentes spécialités de formation telles que l'hôtellerie, l'art décoratif, la sculpture, etc.
- l'appui technique et financier aux établissements privés de formation tels que la pâtisserie.
- l'ouverture du Lycée Technique Professionnel.

Des directives sont publiées pour aider les lycéennes à choisir leur spécialité.

Plusieurs structures ont été créées : le centre de formation des personnels des lycées techniques.

des quinquante dernières années à venir. Le volume d'activités...

une réforme de postes de direction d'établissements primaires a été conçue a...

la sous-représentation des femmes dans l'enseignement supérieur, particulièrement dans les plus élevés, retient l'attention depuis quelques années.

et femmes à augmenter. La majorité des personnes...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

Le nombre de centres d'...

riques, la scolarisation des filles n'a jamais été un problème comme le garçon est accueilli favorablement par la situation inférieure à celle du petit garçon; sa situation économique. En zones rurales, les filles sont même enseignement privé d'abord contrairement à...

qui laisse penser supplémentaires pour assurer une meilleure éducation...

arrivés les plus flagrantes dans l'éducation sont d'ordre géographique...

as sexuel. Si de fortes disparités en défaveur des filles existent dans de...

(TSB) des filles est de...

ducation des filles et des...

1. Les Objectifs Spécifiques

Pédagogie de la fille

Pour des raisons culturelles...

problème à Madagascar; la venue...

famille, du point de vue sexe, elle...

situation résulte surtout du contex...

plus nombreuses que les garçon...

l'enseignement...

de leurs filles...

socio-économique...

À l'échelle de l'éducation primaire, le taux brut de scolarisation est de 82,7% et 79% chez les garçons (Source EPM 1993)

Femmes à Madagascar - Unicef - Miniseb - Octobre 1993

Le taux net de scolarisation (TNS) sont respectivement de 49,2% et 45,6% au niveau primaire. Les écarts ont tendance à se réduire au niveau supérieur tout en restant à l'avantage des filles.

Le système éducatif malgache est affecté par une série de difficultés telle que : des taux de scolarisation bas : le taux net de scolarisation dans le primaire est de 65% en 1995 et de 20,2% dans le premier cycle secondaire. Au niveau de l'enseignement supérieur il a été noté une baisse des effectifs de 4,7% sur la période 1990 à 1997.

Un des indicateurs souvent utilisé pour décrire l'état de la scolarisation actuelle, est le taux de scolarisation. Des évidences d'écarts entre genres peuvent apparaître dans d'autres types d'investissement éducatifs (informels, professionnels). Les études sont malheureusement peu nombreuses sur ce sujet.

Dans l'ensemble, les filles affichent des taux de scolarisation légèrement supérieurs à ceux des garçons. Au primaire, le taux brut de scolarisation (TBS) des filles est de 82,7% et celui des garçons est de 79,7%. Pour ce qui est des taux nets, ils sont respectivement de 49,2% et 45,6% au primaire. Les écarts ont tendance à se réduire aux niveaux supérieurs, tout en restant toutefois, au niveau du collège, le TBS des filles est en retrait par rapport à celui des garçons.

La différence des taux est très marquée et les taux de promotion des filles sont plus élevés que ceux des garçons. Les taux les plus élevés se situent au niveau du passage de la classe des filles.

Les différents indicateurs calculés indiquent en général que les taux bruts d'admission ainsi que les révolutions favorisent plutôt les garçons que les filles. Les taux de promotion sont plus faibles dans la partie sud au lieu que les garçons au niveau des taux de promotion et de graduation.

Au cours de l'année 1996/97, pour le secteur public, les taux de redoublement des filles et ceux des garçons sont comparables d'une année d'étude à une autre. Les garçons redoublent plus que les filles. Les filles présentent les mêmes taux de redoublement que les garçons.

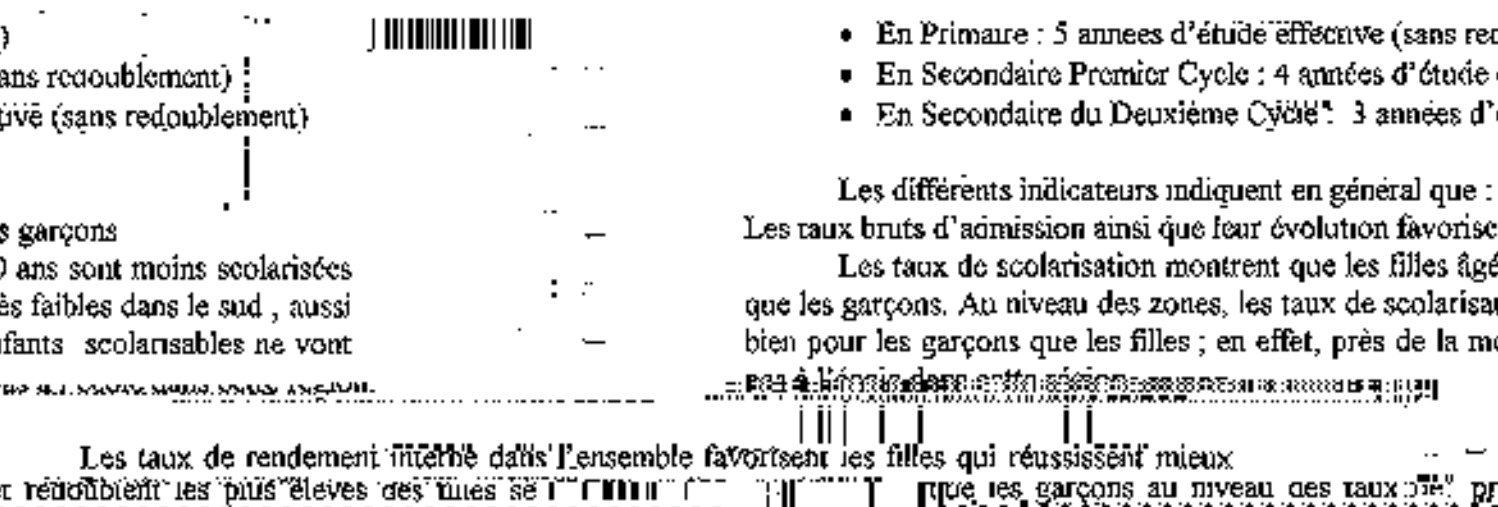
Pour l'Enseignement Supérieur, l'accès s'explique par l'évolution des effectifs admis en BE et la situation par ville des parents. L'analyse de la situation des filles.

En ce qui concerne la répartition par zone (urbain, rural) public, les garçons réussissent mieux que les filles. Cette tendance est retrouvée dans le secteur privé.

considérée, les taux de transition sont presque les mêmes pour les filles et les garçons et ils sont, par ailleurs, plus élevés que dans le secteur public.

L'Enseignement Secondaire du Premier Cycle comprend quatre années d'étude à savoir la 6^e, la 5^e, la 4^e, la 3^e. L'analyse de la situation globale portera sur la situation des filles dans les effectifs scolarisés, et sur l'évolution des effectifs scolarisés, et sur l'évolution des effectifs de 1992/1993 à 1996/1997.

Il en ressort de l'étude effectuée par le MINESEB que, dans l'ensemble, les filles de l'Enseignement Public accèdent moins en classe de seconde que les garçons. Mais dans le secteur privé, ce sont les filles qui prennent le dessus. Ces constats restent valables dans l'ensemble des zones urbaines et rurales (Source 41)



- Réduction de 15% du taux d'analphabétisme féminin.
- Réduction de la distance entre le domicile familial et l'école, et mise en place des structures d'accueil
- Allègement des charges domestiques des fille
- Développement de l'éducation à la vie familiale
- Elimination des comportements et pratiques culturelles préjudiciables aux filles
- Lutte contre le terrorisme sexuel et la drogue
- Assurance de la sécurité alimentaire des élèves (cantine)
- Accroissement de la participation future de la vulgarisation de ses droits auprès des décideurs et du public,



VOLET C
« S A N T E »

- *Élargir l'accès des femmes tout au long de leur vie à des soins de santé, à l'information et à des services connexes adaptés abordables et de bonne qualité ;*
- *Réduire d'au moins 50% d'ici l'an 2000 et encore de 50% pour l'an 2015 les taux de mortalité liés à la maternité ;*
- *Encourager les hommes et les femmes à assumer leur responsabilité dans leur vie sexuelle et dans la procréation ;*
- *Lancer des initiatives tenant compte des besoins des femmes face aux maladies sexuellement transmissibles, au VIH/SIDA et autres problèmes de santé se rapportant à la sexualité et à la procréation ;*
- *Augmenter les ressources consacrées à la santé des femmes et évaluer la situation dans ce domaine.*

L'objectif général du Ministère de la Santé est d'améliorer le bien-être de la famille.

Ceci provient de ce que, en réalité, le Gouvernement ne s'est réellement impliqué dans la mise en œuvre des activités de PF qu'à la suite de la promulgation de la loi sur la Population (PNP) en 1990.

Avant, les premières activités de PF ont été entreprises, dès 1967 par la Fianakaviana (Fédération Malgache des Femmes), pionnière dans ce domaine, suivie à partir de 1985 par le secteur public par le biais de centres de planification familiale (CPF) et de centres de soins Maternels et Infantiles (SMI), freinant ainsi le risque pendant la grossesse. 50 sites de PF ont été implantés dans ce cadre.

En 1992, avec l'appui de plusieurs partenaires, la PF connaît un essor particulier. En 1993, la mise en œuvre de la MSR a été effective par la réalisation d'une enquête d'évaluation des besoins en MSR (Maternité Sans Risque) dans un district par province en 1997.

La formation des agents de santé est à l'origine de la création de 6 districts sanitaires, soit un district par fanatany (SOE), ainsi que des Soins Obstétricaux et Néonataux de Base (SONB) et des Ecoles d'Enseignement Médico-social (EEMS). La formation des techniciens (sage-femmes) est également en cours.

REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA)

Par suite de la tradition et de l'absence d'éducation sexuelle, le taux de fécondité est de l'ordre de 14% dans une grande majorité de régions. Par ailleurs, on y constate des avortements provoqués, effectués essentiellement de jeunes femmes et d'adolescentes. Les besoins non satisfaits en PF sont importants en effet sur 75,3% de demandes potentielles.

La seconde priorité de la SR est la Santé des Adolescents (SRA), qui englobe la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH, la planification des activités de santé reproductive et sexuelle, la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH, la planification des activités de santé reproductive et sexuelle, la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH, la planification des activités de santé reproductive et sexuelle.

En 1992, 49,2% des demandes potentielles de services de planification familiale ne sont pas satisfaites.

C.1.4 - La PE occupe une place de choix dans la PREVENTION DES GROSSESSES NON DESIREES ET DES AVORTEMENTS, qui nécessite, par ailleurs, une sensibilisation dans le milieu scolaire (TEC/Plaidoyer) et la distribution à base communautaires (DBC) de préservatifs.

C.1.5 - La PREVENTION ET LE TRAITEMENT DES IST/SIDA nécessitent la formation des médecins, des paramédicaux et d'autres entités, ainsi que la dotation de médicaments comme les formations sanitaires, afin d'endiguer l'épidémie. La distribution de préservatifs est aussi prévue.

C.1.6 - Viennent au même rang des préoccupations des responsables DES CANCERS

LES L'U. L'ON US, qui peuvent se faire au niveau de chaque chef de ménage.

C.2 - La RESPONSABILISATION DES HOMMES ET LEUR IMPLICATION DANS

LA PE s'avèrent nécessaires. En effet, l'égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine

Le taux de la mortalité maternelle est de l'ordre de 488 décès pour 100 000 naissances vivantes (EDS 1997). A titre de comparaison, le taux de mortalité maternelle est de 1 à 10 pour 100 000 naissances dans les pays développés et de deux mille (2000) décès pour 100 000

2- Mortalité infantile

Les établissements de santé gérés par l'administration sont principalement : les centres de santé de base (CSB) au niveau des arrondissements où sont offertes les prestations suivantes : PF, soins prénataux et soins à l'accouchement y compris l'allaitement maternel, soins aux nouveau-nés, vaccinations, soins nutritionnels, et aussi prévention des IST, les centres hospitaliers de district (CHD) . Il existe aussi des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) . Les Centres Hospitaliers de référence (CHR) qui assurent des soins de référence de formation initiale et continue, ainsi que des activités de recherche.

Le secteur parapublic se compose des services médicaux inter-entreprises qui assurent la prise en charge de la santé de leur personnel et de leurs familles (ex. : (OSTIE).

Par ailleurs, plusieurs sociétés ont leurs propres services sanitaires (ex : Banques, Air Madagascar, IRAMA, etc...)

en sur le plan du recrutement, de la rémunération et de la carrière professionnelle.

Il est stipulé dans la Constitution de la République de Madagascar que « le travail est libre dans son travail ou dans son emploi en raison de son sexe, son âge, sa religion, ses opinions, ses origines, ses convictions politiques ».

Cependant, dans la réalité, ce qui est écrit n'est pas toujours respecté, et des disparités apparaissent à tous les niveaux (recrutement, rémunération, condition de travail).

Voici la situation de l'emploi à Madagascar, selon l'EPM 1997 :

- l'effectif total de la population ayant un emploi est estimé à 7.353 millions d'actifs, soit une hausse de 16,8% par rapport à 1993, pour une population d'âge actif de 7 ans et plus à un taux global de 70,3% contre 67,5% en 1993.

Le secteur agricole est le plus important en matière d'emploi, avec 72,9% contre 61,7% en 1993. Le travail effectué par la femme au niveau de leur production agricole, n'est pas inclus, ou il est « invisible », n'étant pas pris en compte dans les statistiques nationales.

La place de la femme dans le présent rapport étant limitée, nous nous limiterons donc à un examen bref et rapide des réalisations par un exemple pris dans chacun des secteurs de l'économie, ceux-là qui touchent la grande majorité de la population.

D.1. Secteur primaire : AGRICULTURE

Le Ministère de l'Agriculture s'est fixé comme principales attributions :

- « d'orienter, coordonner et mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière d'agriculture et de développement rural,
- le contrôle de l'exécution des stratégies et plans d'actions arrêtés pour assurer l'atteinte de l'objectif de développement rural,
- la planification et l'utilisation des ressources affectées par l'Etat dans le secteur des législations et règlements en matière d'agriculture et de développement rural.

Ainsi, les objectifs globaux consistant à :

- améliorer les conditions de vie des populations rurales,
 - améliorer la productivité agricole,
 - promouvoir une politique agricole qui valorise les ressources disponibles et protège l'environnement.
- (Source : Ministère de l'Agriculture)

Pour la mise en œuvre de ces objectifs, le Ministère dispose en moyens humains de 4569 agents dont 885 femmes, et en moyen financiers de par le budget général de 13 222 754 000 Francs Malgaches (FMG) pour le fonctionnement et de 277 877 000 FMG pour le budget d'investissement (PIP).

L'exécution des activités se fait aussi bien au niveau central que dans les structures décentralisées dans les faritany (Provinces).

Les réalisations sont importantes par exemple dans le domaine de l'Agriculture pour l'amélioration de la production de riz particulièrement, le riz constituant la base de l'alimentation à Madagascar.

Pour l'accroissement de superficie en riziculture améliorée, les objectifs sont atteints à 100,2% en 1992, et le pourcentage ne cesse d'augmenter depuis.

La même remarque peut être faite au niveau des autres directions et services de l'Agriculture.

Département des Provinces de la République de Madagascar

seul du Ministère de l'Industrialisation et de l'Artisanat).

L'artisanat touche la très grande majorité de la population malgache. Les services et produits qu'il offre dans un pays en voie de développement est encore loin de parvenir à satisfaire les besoins essentiels de la population aussi bien urbaine que rurale.

En milieu rural, l'artisanat domine l'agriculture et la pêche. C'est un artisanat exercé par des non professionnels en vue d'une autoconsommation. Il s'agit d'activités artisanales exercées par des femmes et des jeunes filles pour compléter les revenus (couture, confection, broderie, vannerie, etc.).

Sur la base d'une durée moyenne de production artisanale domestique de 60 jours par an pour les femmes rurales qui sont environ 5 millions à Madagascar et en retenant 300 jours pour le calcul d'un emploi à temps plein, le résultat donne un million équivalents emplois à temps plein.

Le calcul pour les hommes indique que plus de un million équivalents emplois à temps plein résultent de l'activité artisanale domestique.

En milieu urbain, les personnes existant d'un artisanat rural domestique dans l'artisanat comptent pour 60% de la population active urbaine totale malgache.

En milieu urbain, les personnes existant d'un artisanat rural domestique dans l'artisanat comptent pour 60% de la population active urbaine totale malgache. L'artisanat en milieu urbain est très important car les femmes jouent un rôle dominant.

Traduit en terme de distribution de revenu, l'artisanat a Madagascar représente un montant de 680 milliards de FGM/an à titre de PIB, en pourcentage (statistique du Ministère de l'Industrialisation et de l'Artisanat).

Les filières des métiers où les femmes sont très représentatives sont la vannerie, le tissage, la dentellerie, la bricocterie, la confection, la bonneterie.

L'artisanat favorise le bien être familial des malgaches à travers la améliore le cadre de vie de celles-ci.

Sur les 40 bureaux recensés au sein de la Direction Générale de l'Artisanat, 8 sont composés de 44 personnes dont 17 femmes. Sur les 40 bureaux recensés au sein de la Direction Générale de l'Artisanat, 8 sont composés de 44 personnes dont 17 femmes.

La Direction Générale de l'Artisanat est composée de 44 personnes dont 17 femmes. Sur les 40 bureaux recensés au sein de la Direction Générale de l'Artisanat, 8 sont composés de 44 personnes dont 17 femmes.

- 1 Directeur
- 2 Chefs de service
- 13 Agents

Pour ce qui est de l'avenir, la Direction Générale de l'Artisanat, tout en intensifiant son programme de formation à l'intention des artisans des deux sexes, se propose :

1. de sensibiliser des groupements de femmes
2. de mettre en place des chambres des métiers
3. de délivrer des cartes d'artisans aux membres des chambres de métiers.

D.2.2.1. Toujours dans ce secteur secondaire nous signalons brièvement l'existence de l'Association « Femmes Entrepreneurs de Madagascar » ou FEM qui est particulièrement dynamique et active. Un autre groupement de « Femmes Entrepreneurs » s'est formé récemment qui collabore en partenariat avec des groupements de femmes entrepreneurs de l'Océan Indien.

Dans le secteur industriel plus particulièrement selon l'enquête MADIO en 1997, le taux d'emplois féminins tend à régresser : 30% en 1997 contre 32% en 1996.

Par ailleurs, les femmes restent majoritaires dans les zones franches bien que leur taux de participation décroît sensiblement, 77% des emplois en 1995 contre 62% en 1996.

Au sein du secteur industriel toujours, en 1995, 16% des travailleurs salariés sont des femmes et parmi elles, 8% sont des cadres supérieurs.

D.3. Secteur Tertiaire : TOURISME

(Source : Ministère du Tourisme, 1998)

Le Tourisme est le deuxième secteur économique de Madagascar en termes de recettes. Il occupe le premier rang. Ses recettes en devises évoluent progressivement de 44,6 DTS en 1996 à 52,9 en 1997 et 65,5 DTS en 1998.

Pour la formation, le Ministère du Tourisme dispose de l'Institut National de Tourisme (INTH) qui a formé pendant l'année 1998/1999 214 hommes (48%) et 233 femmes (52%). Il s'agit de formations en ingénierie, Restaurant Bar, Production chaumière, Langues et exploitation hébergement.

Un projet de formation décentralisée est en cours, en faveur des opérateurs touristiques

dans quatre zones : Mahajanga, Antsirapana, Fianarantsoa, Antsirabo. 343 femmes

ont été formées à ce jour.

En ce qui concerne le personnel du Ministère du Tourisme, on compte 63 femmes (46,6%), dont 7

comme cadres :

1 Directeur général

5 Chefs de Service

29 Membres de Cabinet

Pour l'avenir, le Ministère du Tourisme envisage la mise en place d'un Tourisme de proximité à l'intention de ceux qui habitent le pays, souhaiteraient aller d'une région à une autre.

rapport a

Les prestations, dans ce cadre, seront alors plus simples, et moins coûteuses que celles proposées activement pour les touristes venant de l'étranger.

D.4 - Pour les programmes et projets ayant trait aux domaines intéressant le programme d'action de Beijing (détails en annexe) et qui doivent aider la femme malgache à participer davantage au développement humain durable, concernant l'économie et l'emploi, nous citerons particulièrement et brièvement :

D.4.1. Le projet MAG 94/006 intitulé : « Promotion socio-économique de la femme malgache par la formation et le développement de ses compétences » financé par le PNUD et le gouvernement malgache.

D.4.2. Le projet MAG 97/003 intitulé « Consolidation et extension des activités de formation et d'appui à la femme malgache » financé par le PNUD.

Bien avant la Conférence de Beijing, citons :

- Le projet PNUD/BIT MAG 88/029 : Formation de 100 femmes par province avec création de

4 : formation de 2500 femmes, et appui à 150 femmes dans les zones rurales (avec mise en place d'un système de crédit).

- Le projet FNUAP/BIT M... leurs initiatives dans le sect

1, pour le renforcement durable des capacités financières de la femme malgache en raison d'une moyenne de 150 par région sur une période indicative de PME appartenant et/ou dirigée par des femmes.

- Le projet FENU/PNUD M... développement d'environ 1... de 5 années, avec une prop

12 Action Communale : Projet d'appui aux micro-entreprises du Vakinankaratra, financement pour 650 micro-entreprises, avec octroi de 1000 crédits, d'un montant supérieur à 2 milliards de FMG (Francs malgasy).

Mission Française de Co...

ur 51% de la population maigache, et de par l'es rôles multiples qu'elle joue
té (fille, épouse, mère, membre de la famille élargie, de la communauté,
raïsana...) la femme participera valablement dans la lutte à mener contre la
is, des progrès sont faits en sa faveur sur d'autres plans, politiques, sociaux,
révu, d'ailleurs, par la Déclaration de Béijng.

Co
au sein d
fokontany
pauvreté
culturels.

VOLET I
« DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE »

Le Programme d'action de Beijing recommande que des mesures soient prises pour :

Permettre et protéger les droits fondamentaux des femmes non les moins applicables aux droits de la personne humaine en particulier de la Convention sur

l'élimination de toutes les formes de discrimination en matière de

l'élimination de toutes les formes de discrimination en matière de

obligations internationales en matière de droits de l'homme

Caractère non discriminatoire et l'égalité devant la loi

Les objectifs spécifiques

La Constitution

mêmes libertés fondamentales protégées par la loi. L'Etat prescrit toute discrimination de sexe et

le Préambule de la Constitution spécifie bien que le Peuple Malgache considère comme faisant

partie intégrante de son Droit positif. La Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard

de la Femme

Dans l'ensemble, les règles juridiques consacrent la non-discrimination entre les sexes

qu'il s'agisse des droits politiques et civils, les enfants, les filles et les garçons jouissent des

mêmes droits, la femme n'a commis la peine à la même capacité juridique que l'homme.

1.1 Les Réalisations

Les réalisations portent sur la vulgarisation des textes traduits (CEDAW) en malgache en 5000 exemplaires dans les 6 provinces

- Vulgarisation des recommandations de Beijing traduits en 5000 exemplaires au niveau des 6 provinces et 90 Rivondronana (régions) (cf indicateur de progrès en annexe. « Promotion de la femme, de la jeune fille et de la fillette)»

Afin de procéder à un suivi permanent sur l'application de tous les instruments relatifs aux

le CEDAW, un service chargé de la promotion des droits de la personne humaine au sein

de la Direction de la Femme

Associations féminines

Représentants des départements ministériels devant être

constituée pour l'étude des amendements et de propositions

1.2 Les obstacles socio-culturels

- En fait, la discrimination entre l'homme et la femme provient de la supériorité de l'homme sur la femme consacrée par la

obstacles à l'éducation de la fille tiennent essentiellement à la place du sexe féminin et le société en général. (exécution des mariages précoces)

l'éducation des femmes rurales qui constitue la majorité, s'ajoute à ces femmes subissent alors docilement les pratiques et coutumes de

règles coutumières
conception masculine
travaux domestiques

- Le faible niveau d'éducation et l'ignorance de leurs milieux

le juridique réunissant des spécialistes et techniciens dans le domaine de l'EDAW.

- Mise en place d'un cadre juridique relatif à l'application

Recommandations

1.4. Les actions

du Gouvernement pour que les lois malgaches satisfassent aux besoins des femmes en matière de droits.

Il y a eu un effort de sensibilisation et de promotion

En Droit civil

partage des biens de la communauté, le kitay telo-an-dalana (2/3 » au mari et 1/3 au mari) a été remplacé par le « zara mira » (partage par moitié)

- En matière de biens communs

l'adultère, l'adultère de la femme constituait toujours un délit. de même que le meurtre par l'époux sur l'épouse ainsi que sur son complice était excusable – ce qui n'était pas le cas pour l'adultère commis par le mari, qui n'était punissable que dans le cas où il

- En matière de meurtre

avait tué son épouse ou son complice. Désormais ils encourrent les mêmes peines.

Au niveau du droit de la famille, notamment en matière de succession, le « conjoint survivant », la femme par exemple, ne vient qu'en 8ème position avant l'Etat, toutes les autres classes passant avant elle (enfants, petits-enfants, père et mère, frères et sœurs, enfants des frères et sœurs, cousins germains et cousines germaines). Ceci est corrigé certes par le fait qu'en vertu du principe du « testament libre » la femme (ou vice-versa, le mari) est libre de léguer ses biens à son conjoint. Les femmes sont en cours pour élever le rang de la femme dans l'ordre de succession.

Droit de Travail

des conditions du

Le Gouvernement malgache a également fait des efforts pour améliorer les conditions de travail, ainsi que celles des entreprises.

On peut citer les réalisations suivantes :

- Mise en place des crèches dans les entreprises

- Mise en place de pouponnières dans les lieux de travail et hôpitaux avec comme label « amis des bébés » (financement UNICEF)

Le congé de maternité de la femme est de 42 jours avant l'accouchement (1 mois 12 jours) et 56 jours après l'accouchement, l'allaitement est autorisé jusqu'à 3 mois du nourrisson sans dépasser 1 heure par jour.

Le Ministère de la Fonction Publique et des Lois Sociales agit en trois directions : le Conseil National de l'emploi (CNE) et le Conseil Supérieur de la Fonction Publique (employé-employeur et administration)

Le Ministère est chargé pour la politique nationale de l'emploi

Les priorités sont :

- Lutte contre le chômage

Les contraintes :

- Obstacle à la croissance
- Gel des salaires
- Fonctionnement des services

Les perspectives :

- Amélioration des conditions de travail
- Développement des petites entreprises
- Amélioration des conditions de travail dans le secteur privé

VOLET F « ENVIRONNEMENT »

... qui occupent la plus grande partie de la superficie du continent africain, sont les premières à ressentir les effets de la dégradation de l'environnement. In situ, c'est la déforestation, la pollution de l'eau, la désertification et les incursions négatives sur la qualité des moyens naturels de lutte contre les inondations et de la vie des femmes, et de la population toute entière. Les femmes ont souvent été consultées aux prises de décisions concernant l'environnement. De même, on n'a souvent tenu compte de leurs avis et opinions dans les politiques et programmes en faveur de l'environnement durable, même si elles ont souvent fait preuve de compétence et d'expérience pour ce qui concerne les questions relatives à l'environnement.

Le Programme d'Action de Beijing recommande que des mesures soient prises à tous les niveaux de la planification, de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets de développement durable.

- Assurer une participation active des femmes à la prise de décisions concernant l'environnement, notamment en ce qui concerne la planification, l'exécution et l'évaluation des projets de développement durable ;

- Renforcer ou créer des mécanismes aux niveaux national, et international pour assurer la participation des femmes à la prise de décisions de planification et de mise en œuvre de l'environnement durable ;

La finalité de la Politique Nationale de l'Environnement (P.N.E.) adoptée par le Gouvernement Malgache est de « concilier la population malgache avec son environnement ». Les objectifs majeurs sont de :

... la formation des populations, et en particulier la formation et de recherche en exploitant et en développant les connaissances et l'expérience des femmes.

Développer les capacités des populations, en particulier les femmes, pour leur permettre de participer activement à la prise de décisions de planification et de mise en œuvre de l'environnement durable.

Cette Politique Nationale de l'Environnement, pour être applicable, est traduite dans le cadre d'un Plan d'Action Environnement (PAE) qui est un plan à long terme, exécutable en 15 ans, depuis 1991.

Le PAE est ainsi subdivisé en trois programmes devant durer cinq (5) ans chacun :

- le Programme Environnemental 1 (PE1) (1991-1996)
- et le Programme Environnemental 3 ou PN3 (2002-2006)

Dans un premier temps, le Ministère de l'Environnement, par son premier Programme environnemental (PE1), s'est attaché à mettre en place des bases institutionnelles, et à créer des cellules environnementales dans les différents ministères techniques.

et à optimiser la gestion des ressources naturelles pour continuer à consolider les actions environnementales définies par ce PE2. le Ministère a Pour la mise en

La mise en œuvre de cette Politique Nationale de l'Environnement nécessite un cadre institutionnel comportant les entités suivantes :

- le Conseil National pour l'environnement,

le Centre National de l'Environnement (CNAE)

l'Office National pour l'Environnement

ainsi que des Agences d'Exécution, et les opérateurs.

ré dans les régions de
sujet de conservation de
partenariat et en

• L'organisme CONSERVATION INTERNATIONALE

Reserve Est, d'Antananarivazaka et de Manajanga,

developpement intégré mis en place depuis Octobre 1995 et

opération avec 11 adresses inscrites de voir au site page 24

CONSERVATION INTERNATIONALE fait bénéficier les femmes dans toutes se

Pourtant d'après les responsables du ministère de l'environnement, si seulement 20% des obstacles cités ci dessus pouvaient être levés, au niveau d'un village, il peut déjà y avoir dans ce village un indice de développement.

Voici d'autres actions sur terrains soutenus par l'ONE.

protection des plages et des côtes

- Projet Environnement Marin et Côtier (EMIC), porté par le Ministère de l'Environnement, de la Mer, des Pêches et de l'Aquaculture, à Nosy Be et Tuléar.

Vankandrano

Quant à la question « d'intégrer les besoins, préoccupations et opinions des femmes dans les politiques et programmes en faveur du développement durable », les divers agences d'exécution, ainsi que les opérateurs extérieurs au Ministère de l'environnement, interviennent toujours dans les interventions sur place, des projets à l'intention des femmes, tels que les cultures maraichères, l'artisanat, le petit élevage, la construction de puits, l'adduction d'eau potable, l'alphabétisation, la recherche sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle, création d'Équipes féminines d'éducation nutritionnelle (EFEN), la planification familiale, ainsi que la valorisation et la transformation des produits agricoles.

VOLET G « LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES »

Le droit coutumier ne s'applique pas de plein droit aux femmes mariées. Si, au contraire, il existe une particularité du Droit Malgache issu du droit coutumier, la femme battue peut user de son « droit de misintaka ». C'est le droit coutumier qui permet à la femme de quitter le domicile conjugal et de se réfugier chez ses parents ou chez ses proches parents. Le mari doit alors procéder au « famiononana » formelle, c'est-à-dire, selon la coutume, solliciter le retour de sa femme au domicile conjugal. Si le retour de cette dernière au domicile conjugal est refusé, le refus de la femme de rejoindre le domicile conjugal peut être invoqué comme étant des motifs de divorce.

En cas de violence ou de voies de fait, l'article 309 du Code Pénal Malgache prévoit que la loi 157/80 s'applique indifféremment à l'homme et à la femme. Le fait de commettre des blessures ou de porter atteinte à l'intégrité physique ou sexuelle d'une femme sera puni d'un emprisonnement de 2 à 5 ans et d'une amende de 250000mg à 100 000 000mg en cas d'incapacité de travail personnel de plus de 20 jours.

rd de l'enfant sont
ent les violences,
tes.

égard des enfants
ent également ces

ontesté par une
mari préfère le

Les études statistiques sur ces sortes de violence entre époux
quasi-inexistantes du fait que les statistiques judiciaires ou de Pô
coups et blessures et voies de fait concernant aussi bien les mineurs q

Les cas concernant la maltraitance des Femmes et les viol
échappent à l'identification et à la répression ; beaucoup de discrét
faits pour les raisons suivantes :

- S'il y a réellement violence et voie de fait sur l'épouse - ce
patrie de l'opinion masculine... la femme maltrahée docile et s

Le mariage est une union entre deux familles et le fait pour le mari de battre sa femme
devient une affaire de famille ; cette dernière sollicite alors la réintégration de la femme
en son sein (coutume du Sud Est).

ans au nombreux nombreux "hommes" restes "admirables" les femmes victimes
violence ou de "vie de fait" de même les parents des enfants brutalisés répugnent
porter plainte auprès des autorités et à avoir affaire avec elles (Administration

pour l'adoption de la Convention internationale sur l'abolition de la torture par
le Gouvernement et sensibilise l'opinion publique sur l'abolition de la torture.....

tion des centres de rééducation dans les chefs
centres de rééducation, les mineurs sont détenus

Le Ministère de la Justice propose
lieux de province, car là où il n'y a pas
dans les quartiers des mineurs.

fait des efforts considérables pour la mise en œuvre

Le Gouvernement Malaisie a

ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine par un emprisonnement de 2 à 5 ans

par un ... 50 à cent millions de FMO d'amende lorsque le message est susceptible

mineur

Aucune circonstance atténuante ou sursis ne pourra être reçue en faveur des auteurs, coauteurs ou complices des crimes et délits prévus par les articles 346 et 347 du Code Pénal

le parti auprès des différentes catégories d'électrices et développer la représentation des femmes dans le parti.

Actuellement, peu de femmes occupent un poste de haut rang dans les partis politiques.

Les hommes et les femmes sont également égaux en ce qui concerne le droit de voter et d'être élu.

Le droit de se porter candidat aux élections prévues par elle.

Les femmes représentaient près de 3 000 candidates aux dernières élections législatives de 1998.

Les chiffres concernant la représentation des femmes dans l'administration locale sont peu nombreux. Néanmoins, la place des femmes a fortement progressé depuis les dernières élections municipales.

H.2. L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Un grand nombre de femmes sont fonctionnaires. Leur pourcentage aux rangs supérieurs

leur nomination aux rangs supérieurs a doublé ces dernières années.

À la Présidence, la nomination d'une femme au poste de Directeur de cabinet. Parmi les autres postes originaux créés par le Conférence de Beijing. Quelques femmes ont été nommées comme conseillère à la présidence de l'UNICEF. Une femme est également nommée comme chargée le suivi du programme lutte contre la pauvreté et une autre responsable programme gouvernance.

Pour la première fois dans l'histoire, une femme est nommée Secrétaire Générale prise par le Gouvernement qui a mis en place en 1998 la Commission nationale des droits de l'homme, principal organisme chargé de la promotion et du respect des droits de Madagascar et qui a nommé une femme au poste de Secrétaire Général.

Le Ministère, le Directeur Général, le Directeur de la Population, le Directeur de la Famille et le Directeur de la Promotion de la Femme ont un effectif total de 583 personnes dont 200 des femmes. Au titre des mesures prises pendant la période 1996-2000 financée par l'UNICEF, dont les objectifs consistent à réduire les obstacles à l'amélioration de la condition du statut social des femmes afin de leur garantir une meilleure participation à la vie nationale et aux décisions.

Parmi les activités, citons :

aupres des décideurs, qui ne C.E.D.A.W et des
rapport de suivi des résolutions de Beijing
la femme est la célébration de la Journée

la vulgarisation des droits
résolutions de Beijing, la
sensibilisation du public

mondiale de la femme et de la Journée de la femme africaine

nomination des cadres de bureau et de villageois de quinze communautés à
questions,

de genre, alphabétisation de cent femmes de cinq villages.

mise en place d'activités génératrices de revenus dans dix villages.

de femmes est
dans les différentes

Au Ministère de la Justice, dans la fonction judiciaire,
extrêmement élevé par rapport aux autres domaines de la vie pu
instances, la majorité des chefs de juridiction sont des femmes. Au
1998, la majorité des postes de direction est confiée à des femmes.

de la justice. Depuis

femme à sa tête
des femmes

Au Ministère de la Fonction Publique, la nomination en
constitue une innovation originale. Des postes de direction sont aussi

constitue aussi une

Au Ministère de la Santé, la nomination d'une femme à
originalité conforme aux objectifs stratégiques de Beijing.

augmenté mais les

Dans les forces de police, le nombre de femmes recrutées à
postes de responsabilité sont toujours réservés aux hommes.

ration des femmes

Aucune mesure originale n'a été prise dans l'armée, puisque
n'est pas encore admise.

confié à une femme en 1998 peut être considéré :

Le portefeuille des affaires

comme traduisant la place générale des femmes dans la politique internationale. Une direction
générale et une direction sont confiées à des femmes au sein du même ministère.

Le statut diplomatique demeure l'apanage des hommes. Tous les chefs de mission sont des
hommes.

Cependant, des femmes magistrats sont envoyées comme experts au Kosovo au titre de
Magistrats.

LE RÔLE DES ONG ET ASSOCIATIONS

pan civique et politique intitulé « Femme, Gouvernance »

quadrannal de mobilisation soc
Renforcement institutionnel.

- la réalisation de recherches sur la situation de la femme malagasy dans la sphère politique,

la participation active au processus d'élaboration et de mise en œuvre du programme national de renforcement de la gouvernance.

sur le droit, la gouvernance, le management et la à l'identification systématique des vrais leaders en zones principales cibles des activités de formation, la collaboration différentes élections et avec les femmes élues aux diverses

réalisation du plan communication en poli rurales et en zones avec les femmes candi

- la production d'outils techniques de motivation et d'information et de fo
- la mise en place et l'exploitation d'une banque de données à venir et de

du programme.

1998 relative à ce plan fait état d'un certain nombre de réalisations :

1997 et 1998 :

• l'édition de l'ouvrage « Taram' an' iho ka tafam' » sur quelques grandes figures féminines de toutes les ethnies et régions de Madagascar depuis

« Voix de femme » en 1997,

« Madagascar » dont la publication est prévue en 1999.

• l'édition de l'ouvrage « Que dur les droits de la femme » par l'AFIPD, membre du Comité

« Ranoitra » par l'ONG

• l'édition de l'ouvrage « Etudes monographiques des localités d'Ampanany de Betaratra » par DRV,

« Ranoitra » par DRV

• l'édition de la brochure « guide juridique sur les élections législatives à Madagascar » par DRV,

« Ranoitra » par DRV

• le renforcement de la collaboration et de la coordination des actions et organismes spécialisés,

« Ranoitra » par DRV

• la poursuite des recherches dans le domaine du droit coutumier, l'organisation d'ateliers, séminaires et séances de formation sur la politique, le management et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

« Ranoitra » par DRV

• la tenue de conférences sur la politique et la communication en politique : la politique et

L'Association AFIPD a participé à la Journée internationale de la femme en mars 1999 en organisant une émission télévisée organisée conjointement par le PNUD et le FNUAP sur le thème « La femme est-elle l'égal de l'homme à Madagascar ? ».

L'association a également participé à un atelier de fortification des composantes projets organisé par le FNUAP en avril 1999 intégrant le produit « statut valorisé de la femme » qui a permis de clarifier les rôles et les responsabilités des associations.

L'association a également organisé des séances de vulgarisation des droits de la femme à la radio nationale de Madagascar au cours de l'année 1999.

L'association a tenu et a participé à plusieurs séances de formation de femmes :

- en avril 1999

- des femmes syndicalistes en septembre 1998

- des femmes en novembre 1998

- des femmes de documentation et d'information en février 1998

LE TRAVAIL DOMESTIQUE

Les femmes exerçant ce type de travail jouissent d'une assez grande autonomie en matière de gestion des revenus,

mais elles sont confrontées à la question de la répartition des revenus entre elles et leurs familles.

Les coûts d'opportunité de

Ceci les contraint à faire constamment des choix en matière de court terme de leurs diverses activités.

Le manque d'information et

La surcharge du travail constitue un obstacle d'autant plus important que les femmes

et les hommes

sont toujours considérées comme étant ré-

VOLET I

La société malgache est pratiquement divisée en deux : l'une que l'on peut qualifier de groupe moderne et urbain a adopté et par sa formation intellectuelle, les spécificités des cultures des pays dits développés (systèmes de production, modes de vie, langues, etc.). Ils y accèdent par des réseaux de communication développés et leurs univers professionnels ne font que favoriser des contacts en ce sens marginalisant souvent les échanges avec le deuxième groupe dit traditionnel.

En effet, dans ce groupe à caractère paysanne, les traditions ancestrales sont vivaces dans les esprits et dans les pratiques. Parfois, même, les communications sont romues.

Achievement apparaît un groupe intermédiaire que l'on pourrait qualifier de neo-urbain. Il fait des échanges monétaires avec le groupe moderne et fait des échanges en nature et services avec le groupe traditionnel.

langue commune avec des variantes dialectales, les différents groupes ont des pratiques culturelles et culturelles propres.

Bien que les malgaches ont leurs spécificités

peut constituer un problème pour la coordination

L'existence de cette pluralité de l'IEC en général.

commande de :

Le Programme d'actions de

et de mieux participer à la prise de décisions dans :

• Permettre aux femmes de mieux

améliorer la coordination des initiatives et des nouvelles initiatives de communication.

améliorer une image équilibrée et non stéréotypée des femmes dans les médias.

ETAT DES LIEUX

Au niveau institutionnel, avant 1998, il n'existait pas de politique nationale concrète et édictée en faveur des femmes, ce qui ne favorisait pas la synergie des efforts des différents tenants pour l'efficacité des actions.

Il n'y a pas de système qui pourrait permettre l'utilisation adéquate de l'information disponible pour la prise de décisions. L'information sur les femmes est éparpillée et n'est pas

permis de marquer sa présence lors des différentes assises internationales. Elle peut apporter une contribution à l'intégration de la femme dans le développement incluse dans le DHD.

L'Unité de Formation et de recherche en Journalisme e l'Université d'Antananarivo retrouve ses lettres de noblesse en 1995. Ses activités consistent en des recherches à travers des descentes sur le terrain, en organisation d'ateliers sur le DHD et la bonne gouvernance et en la publication du magazine « REJO » qui traite de différents articles dont le bien-être familial, l'environnement, le MST/SIDA ou la communication en milieu rural.

La direction de la Radio nationale (RNM) est dirigée par sept responsables dont une seule femme. La RNM est le média le plus répandu car elle couvre la totalité du territoire. La grille de la RNM est variée. Huit ministères dont la santé, la justice et l'éducation ont une section de diffusion de leur apparition depuis 1997, minutes par semaine. Des émissions spécifiques aux femmes et du développement. Cette émission hebdomadaire traitant de la femme, d'émission à programme cinq fois par semaine pour la vulgarisation des droits

Satisfaire les besoins d'intérêt général constitue la principale vocation Nationale TVM) : éducation, information et divertissement. Ses actions sont limitées par sa faible couverture, mais les émissions diffusées lui confèrent un pouvoir d'influence. Les émissions ayant trait à la femme sont quasi nulles.

Depuis 1995 a été créée l'association des radiodiffuseurs privés. Toutes les stations ont des catégories d'auditeurs. Au niveau régional, la collaboration pour le bien-être familial et œuvrant dans le périodique et gratuits.

Lors des campagnes télévisées, les femmes ont été représentées.

Depuis 1998, on essaie de corriger les différences en augmentant le nombre de femmes invitées par la radiodiffusion pour réduire l'écart.

Les Agences de presse opérant à Madagascar les plus importantes sont REUTERS, Agence France Presse (AFP) et Madagascar ainsi que la situations MST/SIDA ont fait l'objet de

La violence est un thème rarement traité.

Dans la publicité, les schémas concernant les femmes sont représentés comme dépendantes, inefficaces, émotives, et la publicité laisse entendre que les femmes n'ont pas grand rôle à jouer dans la politique, culturelle et économique de la société.

Selon le Guide de la communication et des médias, il existe 10 agences de production et 32 agences de communication et de publicité.

L'agence qui émerge du lot reste Horizons Communication. Relevons les thèmes relatifs à la famille, à la planification familiale pour le compte du FNUAP, à l'épargne et au crédit qui est un projet femme pour le compte du BIT (vidéos sur les femmes leaders et le crédit alloué aux femmes) en 1997. La société emploie 20 personnes et parmi les 7 cadres, 4 sont des femmes.

1.2. LES MESURES PRISES

Depuis la réorganisation du Ministère de la Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance par Décret du 19 août 1998, le cabinet du ministre compte un attaché de presse.

La Direction de la condition féminine a été élevée en direction indépendante depuis 1996, ne dépendant plus de la direction générale sur le plan budgétaire. Elle se compose d'un service de la promotion socio-économique de la femme et d'un service de la promotion politique et associative de la femme. La direction de la condition féminine a été modernisée. Les moyens de la Condition féminine sont cependant modestes. Les moyens de la Condition féminine sont cependant par exemple, que d'un budget de fonctionnement de 13 millions.

Un bulletin sur la situation et les droits de la femme est

ons également l'initiative du PNUD et du FNUAP qui a organisé avec la chaîne de MATV un débat télévisé sur les droits de la femme en mars 1999.

absence de stratégie nationale d'IEC tend à limiter l'impact des différentes activités.

nombre de moyens de communication avec les femmes reste limité. Les médias ne sont pas utilisés de manière adéquate. Les émissions ne sont pas diffusées aux heures où les

et leur contenu ne concerne pas toujours toutes les questions qui les concernent.

occupent des postes/relais comme ceux des vulgarisateurs agricoles, animateurs d'alphabétisation sont trop peu nombreuses, ce qui limite la communication dans les communautés locales.

Les aspects importants sur l'élimination des inégalités liées au genre ne sont pas abordés dans le cadre des activités d'IEC, notamment la responsabilisation des femmes, l'accès des femmes aux ressources et au pouvoir politique, l'éducation des filles, le renforcement des lois sur l'exploitation sexuelle des femmes, l'harmoniser les rôles productifs, reproductifs et communautaires des hommes et des femmes, le partage équitable des responsabilités et des tâches familiales et communautaires, le renforcement des connaissances sur les politiques nationales et locales, l'aux droits et responsabilités politiques et économiques des femmes, la participation des femmes à tous les niveaux du processus politique et une révision des programmes d'IEC en vue de les libérer des stéréotypes sexistes.

intéressant.

Les programmes d'animateurs de communication communautaire.

Plusieurs programmes pratiquement communautaires pour l'amélioration de la vie des filles, les pouvoirs des femmes et des hommes, les tâches domestiques et communautaires, les lois et normes sociales, l'encouragement de la participation et la formation des

Conclusion

La détermination du Gouvernement, en collaboration avec les autres parties prenantes, à poursuivre ses efforts aux fins de réaliser les différentes recommandations, issues des Conventions Internationales relatives aux droits de la personne, notamment de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes, est évidente.

Depuis la tenue de la Conférence de Beijing à ce jour, de remarquables avancées en matière de promotion féminine sont perceptibles à tous les niveaux : local, régional et national, et dans tous les domaines.

Dans la prochaine décennie, les problèmes liés à l'inégalité entre l'homme et la femme seront de moins en moins évacués.

es et tous les
ce aux efforts

Cela suppose également que toutes les obstacles actuellement identifiés auront été appliqués de tous

Dans certains endroits, un pas sur la présenta-

LISTE DES TABLEAUX

| N° TABLEAU | INTITULÉ |
|------------|--|
| 01 | Taux de promotion dans l'enseignement primaire public par zone et par sexe (1995/96-1996/97) |
| 02 | Taux de promotion dans l'enseignement primaire privé par zone et par sexe - (1995/96-1996/97) |
| 03 | Répartition des effectifs de l'enseignement primaire du premier cycle par zone et par sexe en 1995/1996 |
| 04 | Répartition des proportions des filles et des garçons de l'enseignement secondaire du second cycle par secteur (1992/1993-1995/1996) |
| 05 | Répartition des élèves de l'enseignement technique public en 1993/1994 et 1994/1995 |
| 06 | Effectif des élèves de l'enseignement technique public par le sexe (1993/1994-1995/1996) |
| 07 et 08 | Taux d'alphabétisation selon le sexe (1993/1994-1995/1996) |
| 09 | Tableau récapitulatif de l'alphabétisation par groupe socio-économique |
| 10 | Répartition des ménages par lieu de résidence et type de ménage |
| 11 | Taux d'alphabétisation de la population non alphabétisée selon l'âge et le sexe |
| 12 | Taux de scolarisation par sexe et par niveau en 1993-1994 |
| 13 | Taux de promotion dans l'enseignement primaire public par zone et par sexe (1995/96-1996/97) |
| 14 | Taux de promotion dans l'enseignement primaire privé par zone et par sexe (1995/96-1996/97) |
| 15 | Répartition par zone des taux de transition dans le primaire |

I. DOMAINE : POPULATION ET TAUX DE FECONDITE.

• Taille de la population

| | |
|---------------|------------|
| - Masculine : | 6.155.000 |
| - Féminine : | 6.266.000 |
| - Total : | 12.421.000 |

• Population urbaine : 2.786.000
soit (22,4%)

• Population rurale : 9.635.000
soit (77,6%)

• Population par groupe d'âge (pour cent) :

de 15 à 64 ans) 52,8%

(Source¹)

Selon le dernier recensement de 1993, Madagascar compte 12,4 millions d'habitants contre 7,6 millions d'habitants en 1975. L'augmentation annuelle moyenne est de 2,8%, avec un fort taux de natalité dans le pays. Les jeunes moins de 20 ans représentent 56% de la population totale.

La population urbaine ne représente que 21% de la population totale, inférieure à la moyenne générale de l'Afrique. Le taux de masculinité est de 98 hommes pour 100 femmes.

Plateaux (29% à Antananarivo et 21% à Fianarantsoa) (Source²)

Plus des trois-quarts (77%) de la population vivent en milieu rural, tandis que 23% habitent dans les grands centres urbains.

La population compte un peu moins d'hommes que de femmes, soit 99 hommes pour 100 femmes.

La population est inégalement répartie : les zones de fort peuplement (40 hab/km²) sont situées dans les zones littorales et du littoral Sud-Est, du haut plateau à la plaine littorale. Les zones faiblement peuplées (15 hab/km²) sont situées dans les zones montagneuses et la partie Ouest.

La pyramide des âges de la population malgache est caractérisée par une base large et des côtés en pente qui reflètent le jeune âge de la population. En effet, un peu moins de la moitié de la population (45%) a moins de 20 ans.

La pyramide du milieu rural se distingue de celle du milieu urbain par un plus grand nombre de jeunes de moins de 15 ans - notamment de moins de 5 ans - et par un plus grand investissement, la population de 15 à 64 ans est plus importante.

¹ Population de Madagascar : Min. du Budget des Fin. et du Plan, MinSan et Pop. MEN : Dé.

² PNUD : Programme du Gouvernement Malgache - Juil. 98

³ BGM : Programme National de la Population et de l'Habitat (1992-2002)

12.390.000 dont
 * 6.113.000 hommes
 * 6.220.000 femmes, soit 50,4% de la population totale.

42.000 personnes vivent dans les centres urbains, soit 17,5%, 30% des Hauts Plateaux à leur tour à 22 ans : plus de 55% ont moins de 20 ans et plus de 60 ans. (Source*)

• Popula
 • Urban
 urbains vivent
 • Age p
 • Popula
 • A pein

II - Taux de cr
 Au cou
 Quelques 542.

La fem

démographique :
 Les premiers mois précédant le Recensement (1993), il a été enregistré quelques naissances. Il y aurait ainsi un peu plus d'une naissance par minute.

Il aurait jusqu'à la fin de sa période de procréation presque six enfants, procréation future va connaître. Sachant que la femme malgache sera remplacée par de une encore plus grande ampleur.

La fécondité est précoce à Madagascar : en effet, 19 naissances sur 100 au cours de l'année surviennent chez les femmes de 15 à 19 ans, ou 15 pour cent des adolescentes (15 à 19 ans) ont accouché au cours des premiers mois. (Source*)

II - Taux de fécondité :

Le niveau de fécondité varie fortement selon le milieu, la province de résidence et le niveau d'instruction des femmes : en milieu urbain, les femmes donnent naissance, en moyenne, à 4,2 enfants par femme, contre 6,7 pour les femmes du milieu rural. Les femmes sans instruction ont une fécondité beaucoup plus élevée (6,8 enfants) que celles qui ont atteint le niveau secondaire ou plus.

Niveaux et tendances :

Avec les niveaux actuels, les femmes malgaches donneront naissance, en moyenne, à 6,0 enfants durant les prochaines années, et se caractérisent par une fécondité synthétique de fécondité (SF), varie fortement selon le milieu et la province de résidence : en milieu urbain, les femmes donnent naissance, en moyenne, à 4,2 enfants contre 6,7 pour les femmes du milieu rural ; la fécondité dans la Province du Nord (5,2 enfants) est beaucoup plus élevée que celle des femmes vivant dans la Province du Sud (3,9 enfants). (Source*)

Avec les niveaux actuels, les femmes malgaches donneront naissance, en moyenne, à 6,0 enfants durant les prochaines années, et se caractérisent par une fécondité synthétique de fécondité (SF), varie fortement selon le milieu et la province de résidence : en milieu urbain, les femmes donnent naissance, en moyenne, à 4,2 enfants contre 6,7 pour les femmes du milieu rural ; la fécondité dans la Province du Nord (5,2 enfants) est beaucoup plus élevée que celle des femmes vivant dans la Province du Sud (3,9 enfants). (Source*)

Fécondité des adolescentes :

Au moment de l'enquête (1993) 36 % des adolescentes (femmes de 15 à 19 ans) avaient déjà eu, au moins, un enfant ou étaient enceintes pour la première fois. A 18 ans, plus d'une femme sur deux (53%) a déjà commencé sa vie reproductive. L'âge médian à la première naissance est de 19.5 ans.

Préférences en matière de fécondité

Parmi toutes les femmes interrogées, 33% ont déclaré qu'elles ont déjà eu un enfant et 67% désirant espacer leurs naissances, c'est-à-dire veulent attendre au moins deux ans avant d'avoir un autre enfant. Si 33% chez celles qui ont déjà un enfant et à 6% chez celles qui ont déjà six enfants et plus.

Le nombre idéal d'enfants pour l'ensemble des femmes est de 5,3, et celui déclaré par les

Le nombre idéal

femmes en union est

LA PROCHAINE PAGE CONTIENDE LES RESULTATS DE LA RECHERCHE

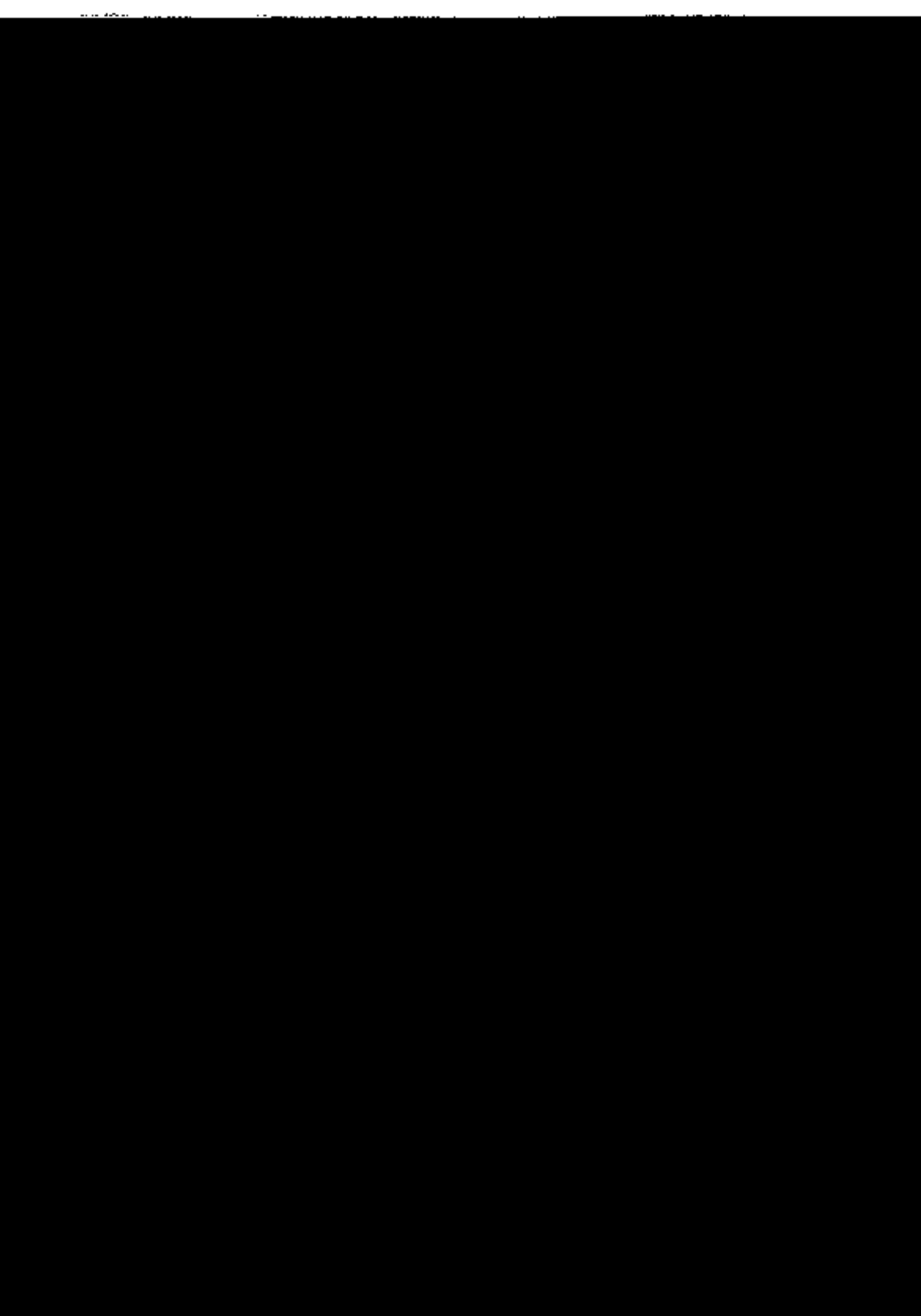
TABLEAU N°4

| | 6 ^{ème} | | 5 ^{ème} | | 4 ^{ème} | | |
|--------|------------------|-------|------------------|-------|------------------|------|----|
| | G | F | G | F | G | F | |
| URBAIN | 5151 | 5157 | 4802 | 4915 | 4175 | 4370 | |
| RURAL | 15695 | 14248 | 11574 | 11125 | 8835 | 8589 | 10 |

Le nombre de naissances, 102.000, a augmenté de 100,000 en 1994, ce qui a entraîné une augmentation du risque de décès pour cause maternelle.

Le taux de mortalité maternelle, d'environ 596 pour 100.000 naissances vivantes, a diminué de 100,000 en 1994, ce qui a entraîné une diminution du risque de décès pour cause maternelle.

| | | |
|---|--------|---|
| Taux de natalité pour 1000 femmes | 43,3 | Taux de natalité pour 1000 femmes |
| Taux de mortalité pour cause maternelle | 15,3 | Taux de mortalité pour cause maternelle |
| Taux d'accroissement naturel | 02,8% | Taux d'accroissement naturel |
| Taux de mortalité infantile | 93,0% | Taux de mortalité infantile |
| Taux de mortalité juvénile | 113,6% | Taux de mortalité juvénile |



Au cours de l'ENDS, on a demandé aussi à toutes les femmes si elles avaient entendu parler

La faiblesse de l'information et de capacité en matière d'IEC ainsi que la prévalence des maladies sexuellement transmissibles risquent de voir la pandémie se répandre (Source¹⁸)

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA SANTE MATERNELLE INFANTILE

TABLEAU N° 10

| ZONES RURALES | ZONES URBAINES |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 70% des femmes n'ont pas accès à un accès aux services de santé maternelle et infantile 30% seulement en ont accès seulement 11.9% des femmes utilisent une méthode contraceptive insuffisance des services communautaires | <ul style="list-style-type: none"> la population féminine urbaine a accès aux services de santé maternelle et infantile représente 20.7% 12.2% des femmes utilisent une méthode contraceptive ont accès aux services de santé maternelle et infantile |

(Source)

¹⁸ - EDS / 97

¹⁹ - Statistique MINSAN

En termes de pauvreté, les femmes malgaches chefs de ménages sont dans une situation relative (meilleure) par rapport à celles d'autres pays de la sous-région. Selon les résultats de l'EPM, elles ne sont pas plus pauvres que les autres catégories. Mais bien qu'en elle-même, la proportion de ménages pauvres dirigés par des femmes n'indique pas une tendance particulière, une analyse plus fine montre que 50% de ces ménages sont très pauvres.

et ceux dirigés par des femmes vers les ménages pauvres.

Si la comparaison entre les proportions de ménages pauvres dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes ne fait pas apparaître de différence, la solidarité entre parents et amis qui est à l'origine d'importants transferts dirigés par des femmes.

Les femmes pauvres présentent plusieurs caractéristiques :

10% d'entre elles sont

elles sont généralement divorcées, séparées, ou veuves. La plupart sont actives, surtout dans l'agriculture, dans l'incapacité de travailler ;

milieu rural (80%). Leur répartition par province montre qu'elles sont les plus nombreuses au Sud (77%) puis au Sud-

les femmes pauvres et très pauvres résident surtout dans le Centre et au Haut Plateau ;

environ 10% des femmes très pauvres. Par contre, la pauvreté touche moins de 1% des femmes ayant un niveau universitaire

très pauvres et 27% des femmes pauvres ne sont jamais allées à l'école. Par contre, la pauvreté touche moins de 1% des femmes ayant un niveau universitaire

Répartition des ménages par province

TABLEAU N°

| Groupe Socio-économique | Répartition des ménages par province | |
|----------------------------|--------------------------------------|--------|
| | URBAIN | RURAL |
| AGRICULTEURS ET ASSIMILÉS: | 39,94 | 90,76 |
| NON AGRICULTEURS: | 18,17 | 3,14 |
| SALARIES: | 33,32 | 6,66 |
| AUTRES: | 8,57 | 2,22 |
| TOTAL | 100,00 | 100,00 |

(Source²²)

Les enfants et les activités économiques

Le Gouvernement malgache avec l'appui du BIT a manifesté la volonté de lutter contre le travail des enfants, notamment en élaborant un plan national d'action contre le travail des enfants.

A l'heure actuelle, la question du travail infantile ne se pose pas dans ces conditions à Madagascar. Etant donné le faible taux d'industrialisation et d'ouverture commerciale du pays, il ne peut pas être considéré comme un concurrent sérieux de la puissance du Nord. Pourtant, le travail des enfants n'en pose pas moins un problème réel. En effet, il questionne la capacité de l'Etat à faire respecter ses propres lois, puisque sa violation signifie qu'un certain nombre de producteurs enfreint la législation du travail. A plus long terme, cela affecte le développement, dans la mesure où il obère l'accumulation du capital humain, dans le domaine de l'éducation, des accidents du travail et du problème de santé, et ce, malgré un taux de chômage soutenu.

²² - EPM - Démographie - Education - Santé - Habitat : 93

Les taux d'activités des enfants : En 1993 /94 , sur les 2 602 000 enfants malgache âgés de 7

à 14 ans, 704 000 exerçaient en moyenne une activité au cours de l'année (1993/94). Si l'on se réfère à une période plus longue, soit l'année antérieure (1996), le nombre d'enfants actifs atteint 878 000, dont 490 000 garçons et 388 000 filles. Ces chiffres sous-estiment le travail réel des enfants dans la mesure où ils excluent les enfants non scolarisés et les enfants qui travaillent à temps partiel.

Globalement, le taux d'activité des enfants est de 30,3%. Ce taux varie selon la résidence et le ménage. Parmi les autres facteurs influant sur le travail des enfants, il faut mentionner la position dans le ménage.

Taux d'activité des enfants par lieu de résidence et type de ménages

TABLEAU N° 12

| | Lieu de résidence | | | | Type de ménages (en fonction de l'emploi du chef de ménage) | | | | | |
|----------------|-------------------|---------|------|------|--|--------|-------|-------|--------|--------|
| | Asasaka | Gontalo | GC | CJS | Bur | groupe | Indon | Forma | Public | Unions |
| 7-9 ans | 9,0 | 3,7 | 14,0 | 20,4 | 21,8 | 18,1 | 4,4 | 3,0 | 7,3 | |
| 10-14 ans | 2,7 | 4,3 | 14,0 | 20,4 | 21,8 | 18,1 | 4,4 | 3,0 | 7,3 | |
| Total 7-14 ans | 5,8 | 4,0 | 14,0 | 20,4 | 21,8 | 18,1 | 4,4 | 3,0 | 7,3 | |
| 15 ans et plus | 7,0 | 4,3 | 14,0 | 20,4 | 21,8 | 18,1 | 4,4 | 3,0 | 7,3 | |

(Source : ...)

V- DOMAINE : EDUCATION

Dans la plupart des pays en développement, les femmes présentent les taux d'alphabétisation systématiquement inférieurs à ceux des hommes. A Madagascar, compte tenu des

différences de scolarisation entre les sexes, observe-t-on des problèmes de deux définitions ont été retenues :

la première, la plus stricte, considère comme alphabète toute personne capable de lire sans aucune difficulté, écrire et compter.

la deuxième, la moins contraignante, englobe dans le terme d'alphabète, l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus, qui déclarent se débrouiller en lecture, et qui maîtrisent l'écriture « au sens large ».

Selon que l'on adopte la première définition (taux d'alphabétisme « au sens strict ») ou la deuxième (taux d'alphabétisme « au sens large ») le taux est respectivement de 48,5% et de 55,5%. Les taux sont plus élevés en milieu urbain que rural (une trentaine de points de plus). Les femmes ont relativement moins de difficultés à posséder l'usage de la lecture, de l'écriture et du calcul, et sont toutefois pas fortement lésées dans l'ensemble. L'absence de données précises ne permet pas de présager de ce résultat. Au niveau national 53% des femmes sont alphabètes (au sens strict), contre 57% des hommes. Les inégalités tendent toutefois à être plus marquées en milieu rural. Néanmoins, avec le temps, les écarts en défaveur des femmes ont tendance à se réduire, pour finir par jouer en leur faveur. Les jeunes femmes, âgées de moins de trente ans, ont aujourd'hui des taux d'alphabétisation nettement supérieurs à ceux des hommes d'âges équivalents, comme en milieu urbain, comme en milieu rural.

Alphabétisation par tranches d'âges et milieu

| Tranche d'âge | Milieu urbain | | | Milieu rural | | | Total | | |
|---------------|---------------|--------|-------|--------------|--------|-------|--------|--------|-------|
| | Hommes | Filles | Total | Hommes | Filles | Total | Hommes | Filles | Total |
| 15 - 19 | 79,2 | 72,2 | 75,7 | 25,1 | 42,4 | 33,8 | 31,6 | 50,1 | 42,9 |
| 20 - 24 | 64,2 | 77,8 | 71,0 | 33,5 | 50,6 | 42,1 | 39,6 | 57,8 | 50,7 |
| 25 - 29 | 79,8 | 75,2 | 77,5 | 45,5 | 51,4 | 48,5 | 49,0 | 57,9 | 52,7 |
| 30 - 34 | 62,7 | 79,2 | 71,0 | 53,7 | 57,6 | 55,7 | 56,7 | 63,5 | 59,5 |

Il y a encore, plus d'analphabètes chez les femmes que chez les hommes, 58,5% des hommes contre 55,5% des femmes. Plus inquiétant que cet état de fait, c'est l'augmentation des taux d'analphabétisme chez les hommes et chez les femmes, et le fait que cet écart tend à se réduire depuis les 20 dernières années, comme le montre le

tableau ci-dessous.

la deuxième définition (taux d'alphabétisme « au sens large ») le taux est respectivement de 55,5% et de 62,7%. Les taux sont plus élevés en milieu urbain que rural (une trentaine de points de plus). Les femmes ont relativement moins de difficultés à posséder l'usage de la lecture, de l'écriture et du calcul, et sont toutefois pas fortement lésées dans l'ensemble. L'absence de données précises ne permet pas de présager de ce résultat. Au niveau national 53% des femmes sont alphabètes (au sens strict), contre 57% des hommes. Les inégalités tendent toutefois à être plus marquées en milieu rural. Néanmoins, avec le temps, les écarts en défaveur des femmes ont tendance à se réduire, pour finir par jouer en leur faveur. Les jeunes femmes, âgées de moins de trente ans, ont aujourd'hui des taux d'alphabétisation nettement supérieurs à ceux des hommes d'âges équivalents, comme en milieu urbain, comme en milieu rural.

la deuxième définition (taux d'alphabétisme « au sens large ») le taux est respectivement de 55,5% et de 62,7%. Les taux sont plus élevés en milieu urbain que rural (une trentaine de points de plus). Les femmes ont relativement moins de difficultés à posséder l'usage de la lecture, de l'écriture et du calcul, et sont toutefois pas fortement lésées dans l'ensemble. L'absence de données précises ne permet pas de présager de ce résultat. Au niveau national 53% des femmes sont alphabètes (au sens strict), contre 57% des hommes. Les inégalités tendent toutefois à être plus marquées en milieu rural. Néanmoins, avec le temps, les écarts en défaveur des femmes ont tendance à se réduire, pour finir par jouer en leur faveur. Les jeunes femmes, âgées de moins de trente ans, ont aujourd'hui des taux d'alphabétisation nettement supérieurs à ceux des hommes d'âges équivalents, comme en milieu urbain, comme en milieu rural.

la deuxième définition (taux d'alphabétisme « au sens large ») le taux est respectivement de 55,5% et de 62,7%. Les taux sont plus élevés en milieu urbain que rural (une trentaine de points de plus). Les femmes ont relativement moins de difficultés à posséder l'usage de la lecture, de l'écriture et du calcul, et sont toutefois pas fortement lésées dans l'ensemble. L'absence de données précises ne permet pas de présager de ce résultat. Au niveau national 53% des femmes sont alphabètes (au sens strict), contre 57% des hommes. Les inégalités tendent toutefois à être plus marquées en milieu rural. Néanmoins, avec le temps, les écarts en défaveur des femmes ont tendance à se réduire, pour finir par jouer en leur faveur. Les jeunes femmes, âgées de moins de trente ans, ont aujourd'hui des taux d'alphabétisation nettement supérieurs à ceux des hommes d'âges équivalents, comme en milieu urbain, comme en milieu rural.

TABLEAU N° 13

| Tranche d'âge | Hommes | Filles | Total |
|---------------|--------|--------|-------|
| 15 - 19 | 79,2 | 72,2 | 75,7 |
| 20 - 24 | 64,2 | 77,8 | 71,0 |
| 25 - 29 | 79,8 | 75,2 | 77,5 |
| 30 - 34 | 62,7 | 79,2 | 71,0 |

(Source : INSTAT, 1998)

Il y a toujours plus d'analphabètes chez les femmes que chez les hommes, 58,5% des hommes contre 55,5% des femmes. Plus inquiétant que cet état de fait, c'est l'augmentation des taux d'analphabétisme chez les hommes et chez les femmes, et le fait que cet écart tend à se réduire depuis les 20 dernières années, comme le montre le tableau ci-dessous.

tableau ci-dessous.

TABLEAU N°16

| Niveau | 1995/96 | | 1996/97 | | 1997/98 | | 1998/99 | |
|-----------|---------|-------|---------|------|---------|------|---------|------|
| | Total | Sexe | Total | Sexe | Total | Sexe | Total | Sexe |
| Tota | 123,9 | 129,3 | 70,6 | 75,2 | 29,1 | 79,9 | 82,7 | 81,2 |
| Primair | 56,7 | 60,7 | 4,0 | 12,4 | 3,1 | 23,5 | 20,9 | 22,2 |
| Collég | 40,0 | 39,2 | 4,9 | 3,8 | 4,4 | 11,3 | 11,5 | 11,4 |
| Lycée | 9,1 | 10,2 | 0,4 | 0,8 | 0,6 | 2,4 | 2,4 | 2,4 |
| Supérieur | 77,5 | 40,4 | 4,3 | 42,2 | 45,6 | 49,2 | 47,8 | 47,8 |
| Tota | 26,8 | 28,5 | 12,0 | 18,0 | 3,5 | 4,0 | 0,7 | 10,7 |
| Primair | 12,5 | 12,0 | 4,6 | 11,0 | 4,0 | 11,0 | 11,0 | 11,0 |
| Collég | 7,7 | 7,0 | 0,4 | 3,8 | 3,2 | 3,4 | 1,1 | 0,5 |
| Lycée | 0,3 | 0,5 | 0,0 | 0,2 | 0,3 | 0,2 | 0,0 | 0,0 |
| Supérieur | 10,0 | 10,0 | 7,0 | 6,0 | 6,3 | 6,4 | 6,7 | 6,7 |

(Source 29)

Taux de promotion

Au cours de l'année 1996/97, dans le secteur public, les filles ont tendance à mieux réussir que les garçons, surtout pour le passage de la 10^{ème} à la 9^{ème} dans le primaire. Le taux est très élevé et les deux sexes ont des taux supérieurs. Les taux les plus élevés se situent au niveau du lycée pour les filles.

Dans le secteur privé, où les taux de promotion sont plus élevés que ceux du public, la même situation se retrouve dans toutes les provinces.

Primaire Publique par zone et par sexe 1996/97

Taux de Promotion dans l'Enseignement Supérieur

TABLEAU N°17

| 9 ^{ème} - 8 ^{ème} | | | | | 11 ^{ème} - 10 ^{ème} | |
|-------------------------------------|------|------|------|------|---------------------------------------|------|
| F | G | F | G | F | G | F |
| 54,6 | 42,9 | 47,6 | 51,3 | 51,9 | 45,1 | 40,3 |
| 77,2 | 54,6 | 59,6 | 57,0 | 50,5 | 58,3 | 50,4 |

Le TNS est le rapport entre les effectifs scolarisés dans un cycle et appartenant à la tranche d'âge de ce cycle, et l'ensemble des effectifs de cette tranche d'âge.

29 EPM 1993-94

6 à 1996/97)

TABLEAU N°18

| Zone | G | | F | |
|-------|------|-------|------|-------|
| | Tota | Urban | Tota | Urban |
| Tota | 59,0 | 57,5 | 57,5 | 58,0 |
| Urban | 67,8 | 75,4 | 63,4 | 65,0 |
| Rural | 51,9 | 48,2 | 51,9 | 51,0 |

(Source: ...)

par zone des taux de transition dans le Primaire

TABLEAU N°19

| Zone | PUBLIC | | PRIVE | |
|--------|--------|------|-------|------|
| | G | F | G | F |
| Tota | 38,9 | 39,2 | 74,0 | 70,0 |
| URBAIN | 45,9 | 41,1 | 91,5 | 88,0 |
| RURAL | 36,2 | 37,3 | 56,3 | 52,0 |

Les taux de promotion dans l'enseignement primaire ont augmenté au cours des dernières années. Les taux de scolarisation montrent que les filles âgées de 6 à 10 ans sont plus nombreuses que les garçons. Au niveau des provinces, les taux de scolarisation sont élevés dans la partie sud, aussi bien pour les garçons que les filles. Les taux de redoublement sont plus élevés que les taux de promotion. Les taux de redoublement sont plus élevés que ceux de promotion.

Au cours de l'année 96/97 pour le secteur public, les taux de redoublement des garçons sont variables d'une année d'étude à une autre. Les garçons repoussent plus souvent que les filles. Les filles ont des taux de redoublement plus élevés que les garçons. Les taux de redoublement sont plus élevés que ceux de promotion.

taux de promotion dans l'Enseignement Primaire Public

TABLEAU N°20

| Année | 9ème | | 8ème | | 7ème | | Tota |
|-------|------|------|------|------|------|------|------|
| | G | F | G | F | G | F | |
| 95 | 32,4 | 37,8 | 36,3 | 29,9 | 29,5 | 32,2 | 32,3 |
| 97 | 25,8 | 35,7 | 63,3 | 32,3 | 31,6 | 32,8 | 31,9 |
| 97 | 32,9 | 38,0 | 36,0 | 29,7 | 29,1 | 32,0 | 32,4 |

Répartition de taux de Transition de l'Enseignement Secondaire du Premier Cycle en Première Année d'Etude du Second cycle (1995/1996 et 1996/1997)

TABEAU N°24

| | Public | | Privé | |
|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 1995/1996 | 1996/1997 | 1995/1996 | 1996/1997 |
| Ensemble | 34,2 | 32,8 | 27,2 | 25,2 |
| Urbain | 44,5 | 42,2 | 38,4 | 36,1 |
| Rural | 25,6 | 25,1 | 22,0 | 19,1 |

Les filles de l'Enseignement Public accèdent dans le secteur privé, ce sont les filles qui dans l'ensemble des zones urbaines :

Il en ressort de ce tableau que, dans l'ensemble des zones urbaines, les filles ont moins en classe de seconde que les garçons. Ces constats restent valables dans les zones rurales. (Source : UNICEF)

TABEAU N°25

| 1995/1996 | | 1996/1997 | | TA | | TC | | TD | | 2000 | |
|-----------|------|-----------|------|------|------|------|-----|------|------|------|------|
| G | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | F |
| 1102 | 578 | 2056 | 1713 | 2017 | 2903 | 1304 | 619 | 2760 | 1989 | 4988 | 4526 |
| 329 | 393 | 938 | 845 | 289 | 1170 | 910 | 198 | 1354 | 1207 | 3150 | 3020 |
| 2282 | 2769 | 2994 | 2558 | 2306 | 4073 | 3914 | 817 | 4114 | 3196 | 8138 | 7546 |

Nombre d'années de scolarité

primaire : 5 années d'étude effective (sans redoublement)
 secondaire Premier Cycle : 4 années d'étude effective (sans redoublement)
 secondaire du Deuxième Cycle : 3 années d'étude effective (sans redoublement)

Les différents indicateurs indiquent en général que :

les taux Bruts d'admission ainsi que leur évolution favorisent plutôt les garçons.

Les taux de scolarisation montrent que les filles âgées de 6 à 10 ans sont moins scolarisées que les garçons.

En outre, les taux de scolarisation sont très faibles dans le sud, ainsi qu'il résulte de la comparaison des données de la région du sud avec celles de la moyenne des enfants scolarisés dans la région.

Enfin, les taux de promotion, et redoublement, les plus élevés des filles se trouvent en

Les taux de promotion des garçons an

UNICEF - Éducation des filles et des Femmes - UNICEF/MINESEB Oct 98

Un état des lieux

UNICEF - Éducation des filles et des Femmes - UNICEF/MINESEB Oct 98

Un état des lieux

classe de 41^e et de 7^e. Dans l'ensemble, les filles abondamment le plus en classe de 7^{ème} surtout

VI - DOMAINE : EMPLOI

Une grande majorité des femmes malgaches se déclarent ménagères donc hors du circuit économique. Dans le secteur industriel, selon l'enquête de MADIO en 1997, le taux d'emplois féminins tend à régresser : 30% en 1997 contre 32% en 1996. Les femmes restent majoritaires dans la zone franche, mais leur part tend également à diminuer (de 77% à 62% des emplois de 1995 à 1996).

Au sein du secteur industriel en 1995, 16% des travailleurs salariés sont des femmes, 8% de ce groupe accèdent au poste de cadre supérieur mais ne représentent que 14% de la totalité des responsables d'entreprises du secteur informel.

Le taux d'emploi des enfants de moins de 15 ans est resté stable à Madagascar. Le taux d'emploi des enfants de 10-14 ans était de 32% en 1993. Mais selon une étude au projet MADIO en 1993, dans les zones commerciales de la Capitale, 11 200 enfants de 10 à 14 ans travaillent sur un effectif de 112 800, soit un taux d'occupation de 9%. Cette situation serait financièrement due à la dégradation du niveau de vie des ménages et accessoirement au manque de suivi en charge des problèmes de l'enfance.

(source : ...)

**PROGRAMMES ET PROJETS REALISES
DANS LES DOMAINES - CRITIQUES
DU PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING**

PROJET MAG 97/P03

(Source³⁷)

Intitulé : « Consolidation et extension des activités d'Education à la Vie Familiale et d'Appui à l'auto-emploi ».

Organisme de coordination du Gouvernement : Direction Générale de l'Enfance et de la Famille.

Organisme de financement : FNUAP

Gouvernement : 1.275.187.000 Fmg dont PIP : 984.787.000 Fmg (Montant total)

FNUAP : 473.700 US\$

Date de démarrage : Juillet 97 Date d'achèvement : Dec 98

Durée du projet

OBJECTIFS

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes et de leur famille.

Objectif femmes et de

les capacités techniques de gestion et d'opérationnalisation d'un programme à la fin du projet, avoir 6 Délégations régionales de gouvernementales mises en œuvre dans leurs zones d'intervention respectives.

(2) D'ici à la fin 1998, et dans les 9 sites visés, avoir aidé 7.500 femmes et 2.500 hommes à suivre les séances régulières d'EVF dont 195 femmes et 15 hommes auront été appuyés dans leurs activités génératrices de revenus afin de susciter leurs revenus.

(3) D'ici janvier 1998, avoir transféré aux Directions Inter régionales et régionales de la Population et de la Solidarité responsables des 2 sites choisis la gestion du projet afin qu'elles puissent prendre en charge de manière autonome les activités d'Education à la Vie Familiale et d'Appui à l'auto-emploi de l'agence d'exécution dans une perspective

REALISATIONS ET PERSPECTIVES

Formation :

- 30 cadres et agents de MPCFE sur 25 prévus formés en d'EVF et d'appui des groupes dans leur AGR.
- 3 responsables du MPCFE formés sur les procédures administratives

³⁷ Rapport annuel du PROJET ENITAP Nov 98

PROJET MAG /94/006

(Source³⁶)

FORMATION PROFESSIONNELLE NECESSAIRE A L'EXERCICE
D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

NUMERO DU PROJET

MAG/94/006

DUREE

: 18 mois

SIEGE DU PROJET

: Madagascar

SECTEUR ET SOUS-SECTEUR

GOUVERNEMENTAUX

02 Emplois - 02.32 et 02.33

CCAC PNUD

1220 Formation Professionnelle

AGENCE GOUVERNEMENTALE

Direction de la Formation Professionnelle
Femmes, Ministère de la Population

D'EXECUTION : Bureau International du Travail

PROXIMATIVE

1^{er} Mars 1995

: 96.000.000 Fmg

DE LANCEMENT

APPORTS GOUVERNEMENTAUX

PARTICIPATION AUX COÛTS : 1^{ère} année uniquement CIP

: 479 630 \$ US

CONTRIBUTION DU PNUD

PNUD

Coût du Gouvernement ou de tiers : 96 000 000 Fmg

Total contribution PNUD et participation aux coûts = 479 630 \$ US

DESCRIPTION SUCCINCTE

OBJECTIF :

des au bénéfice
pour les incitant

Le Projet vise la création de conditions institutionnelles et sociales des femmes pour favoriser leur insertion dans le circuit économique. Ceci

basé d'intérêt Economique (GIE) ou des Micro-Entreprises (ME), mettant à disposition des femmes des formations et a générer des activités génératrices de revenus, et créatrices d'emplois.

LES PRINCIPAUX RESULTATS DU PROJET MAG 94/006

VOLET ORGANISATION

des organisées en 87 Groupes Economiques (GIE) dont 11 nouveaux GIE.

en décembre 1997

sont localisés sur 11 sites, et encadrés par 10 SLO (dont l'une est le Ministère de

tion) sur la base d'un Protocole d'Accord.

Le projet a permis de créer des emplois dans les domaines

- Le suivi des activités après Projet n'est réalisé que sur certains des sites.

PERSPECTIVES

Le Projet était à terme en Décembre 97 avec une prolongation de 6 mois avant d'être transféré dans le Programme des Nations Unies pour le Développement avec le titre : REDUCTION DE LA PAUVRETE ET PROMOTION DE MODES D'EXISTENCE DURABLE (MED - DAP2).

PROJET

« PROMOTION DE LA FEMME, DE LA JEUNE FILLE ET DE LA FILLETTE »

Intitulé du Projet : Promotion de la Femme, de la Jeune Fille et de la Fillette

Organisme de financement : UNICEF

Agence gouvernementale d'exécution : Direction de la Condition Féminine du Ministère de la Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance

Durée du projet : 4 ans (1996 - 2000)

Budget du Programme : 675.000 \$ US

Objectif du Programme :

Réduire les obstacles à l'amélioration de la condition et du statut juridique et social des femmes, des filles et des fillettes afin de garantir une meilleure participation à l'économie et à la prise de décision.

Objectifs spécifiques

À l'issue de ce projet, d'ici à la fin de la décennie, les obstacles et contraintes qui entravent l'amélioration de la condition sociale, sanitaire et du statut juridique de la femme, de la jeune fille et de la fillette ;

seront connus des décideurs, des donneurs et du grand public à accorder une attention particulière aux problèmes de la femme, de la jeune fille et de la fillette ;

les femmes afin d'augmenter les revenus

• Favoriser la promotion socio-économique de la femme et de la famille

Objectifs du projet :

le respect des droits et la promotion des femmes, filles et

↳ Mener un plaidoyer en faveur des femmes et des fillettes

sur le respect des droits de la femme

↳ Sensibiliser et garantir la participation des femmes au processus de prise de décision par la

la formation des femmes et des fillettes

↳ Sensibiliser, la participation et l'organisation de leurs groupes auprès des décideurs et

la formation fonctionnelle

cadres et communautés aux questions de genre et l'implication des femmes rurales de 05 (cinq) communautés

ment, les zones :

Couverture géographique du Programme : territoire national et

ons dans les zones d'intervention du Programme de Coopération UNICEF

Population cible du Programme : Population malgache et spécifiquement les zones d'intervention du Programme de Coopération UNICEF

- ⇨ Renforcement des capacités nationales en matière de genre.
- ⇨ Stratégie de coopération et de partenariat.
- ⇨ Stratégie de participation, d'appropriation et d'auto-promotion
- ⇨ Stratégie de croissance économique profitant aux groupes vulnérables notamment les femmes, filles et fillettes.

Réalisations 1997-1998

▼ Adaptation et traduction en malgache : 5 000 exemplaires du CEDAW.

▼ Appréhension et traduction en anglais : 5 012 exemplaires des Résolutions de Beijing

▼ Réalisation de 06 (six) ateliers régionaux dans le cadre de la vulgarisation des Résolutions de Beijing et du CEDAW. Le CEDAW et les Résolutions de Beijing ont été vulgarisés à des décideurs :

1. Les membres du Gouvernement
2. Les membres de l'Assemblée Nationale
3. Les Directeurs Inter Régionaux du Ministère de la Population, de la Famille et de l'Enfance.
4. Les cadres des Ministères sectoriels au niveau décentralisé et centralisés

Amenagement du Territoire

▼ Organisation et réalisation de 02 manifestations de pl

▼ Organisation et réalisation de 02 manifestations de pl

28 Mars 1997) le thème véhiculé

« INGENIEUS = SOURCE DE

« Journée Internationale de la Femme

« Lors de cette célébration a été

« DEVELOPPEMENT »

16/1997

« Journée de la Femme Africaine (VA

▼ La Formation des cadres techniques du MPCFE a été réalisée en Décembre 1997 pendant 6

- 12 techniciens issus des différents départements ministériels impliqués dans la promotion de la femme
- 01 Femme Député

▼ Les 06, 07 et 08 Mars 1998, un SEMINAIRE REGIONAL s'est tenu à Ivato (Farihy Hôtel) avec la collaboration technique et financière du Ministère des Affaires Etrangères, de la Commission de l'Océan Indien, du FNUAP, de l'UNICEF.

Les Seychelles, les Comores, l'île Maurice et Madagascar ont été représenté lors de ce séminaire intitulé « SEMINAIRE REGIONAL SUR LA FEMME ET L'ENFANT »

Le nombre total des participants à ce séminaire s'élevait à 106 participants (02 Seychelles, 02 Comores, 02 Maurice).

Les objectifs majeurs de ce séminaire ont été de :

- ♦ faire un bilan exhaustif sur l'application du CEDAW au niveau de chaque pays membre de la COI
- ♦ élaborer un plan d'action commun dans le cadre de l'application du Beijing
- ♦ Créer des créneaux susceptibles d'être exploités et approfondis dans le cadre des échanges inter-îles
- ♦ redynamiser les activités de la COI dans le domaine de la promotion de la femme
- ♦ échanger des expériences dans différents domaines et secteurs touchant la promotion de la femme
- ♦ émettre des suggestions pour la mise en place de l'Union des Femmes de l'Océan Indien (UFOI) auprès de la Commission de l'Océan Indien (COI)

Le séminaire a permis d'organiser le travail de suivi sur l'application de la Commission sur les droits de l'enfant.

Activités 1998 :

- ♦ formation des cadres des districts d'Ambatondrazaka, Ampovombe et Tamatave II aux questions de genre
- ♦ formation de villageois de 15 villages (05 par district) aux questions de genre
- ♦ réparation d'un véhicule tout terrain du MPCFE pour assurer les missions de suivi des questions de genre
- ♦ formation des agents d'alphabétisation
- ♦ alphabétisation de 100 femmes dans le district de Tamatave
- ♦ identification des besoins exprimés par les femmes dans les districts de Tamatave II et d'Ambatondrazaka, et identification des femmes susceptibles de mener les activités de revenus et formation de ces dernières
- ♦ prêts ou déblocage de petits crédits en fonction des besoins
- ♦ suivi effectuée par les cadres de la Direction de la Condition Féminine

PROJET

« APPUI AUX GROUPEMENTS FEMININS POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'AVICULTURE VILLAGEOISE DANS LE SUD DE M.

TCP/MAG/4555

re Villageoise

Intitulé : Appui aux Groupements Féminins pour le Développement de
dans le Sud Malgache : TCP/MAG/4555

Le présent document est un document de travail et ne doit pas être diffusé en dehors de l'organisme qui l'a produit.

Organisme de financement : F A O

Organisme d'exécution : ONG / Entrepreneurs à Madagascar, avec la Direction Technique de la

LUTTE CONTRE LES IST/SIDA

(Source)⁴¹

Direction du Gouvernement : Ministère de la Santé et le Comité Intersectoriel sur les maladies transmissibles. J. de l'Homme les MST/SIDA

Organisme

Financement : ONUSIDA (PNUD - OMS - IDA - Coopération Française - RP/Etat Malgache)

Organisme

Couverture : Toutes les institutions en rapport avec les objectifs.

Organisme

Budget : Plan d'action 1998, budget global d'un montant de : 391.050 USD

Montant

: 1996 - 2000 avec prolongation

Durée d'

Dans le cadre du Programme National de Lutte contre les MST/SIDA, le Ministère de Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance s'est engagé à promouvoir des activités pour la prévention de la transmission sexuelle de VIH/SIDA dans la population des femmes en général et des prostituées en particulier, afin d'améliorer leur environnement socio-sanitaire et de leur offrir le un participation active au processus de développement national.

OBJECTIF GENERAL :

- Prévenir la transmission sexuelle du VIH/SIDA

POPULATION CIBLE :

- Femmes en âge de procréer de 15 à 49 ans
- Prostituées.

ACTIVITES REALISEES DEPUIS 1996 :

RESULTATS OBTENUS :

- Cellule Centrale de Coordination mise en place
- 13 membres de la Genre Cible identifiés
- 5 ONGs identifiés
- 13 leaders d'ONGs, d'associations féminines
- 4 plans d'actions élaborés
- 4 plans d'actions appuyés et mis en œuvre ;
- Nombre de la population : 5.730 dont 520 pro
- 50,4% de la population cible sont sensibilisés
- 11 centres de lutte contre le SIDA ont été créés
- 11 ONG d'associations féminines et de cadres inter-régionaux et locaux de responsabilité
- 11 centres de lutte contre le SIDA ont été créés

ont
956 femmes dont 476

- 4 plans d'action élaborés ;
- 4 plans d'action appuyés et mise en œuvre : 4.562 individus touchés par la sensibilisation, 734 femmes en âge de procréer membres des associations féminines et 865 prostituées.
 - Supervision effectuée : 59% de la population cible sensibilisée

Service MS/ASDA ne sont pas encore disponibles. Evaluation non encore réalisée parce que les

Politiques Publiques pour un développement humain durable à Madagascar.

Intitulé : Gouvernance

3 ans

Durée

Intitulé

Intitulé

CAC/PNUD : 02- Questions générales du développement

Agences d'exécution :

- Primature
- Vice-Primature chargée des Finances et de l'Economie
- Comité élargi de Pilotage présidé par le Ministère du Développement Secteur Privé

Agences coopératives :

- UNOPS
- ONUDI

Date approximative de lancement : 27 octobre 1997

Contribution du Gouvernement : 600.000.000 fmg

Contribution du PNUD et participation aux coûts :

OBJECTIFS :

- Créer les meilleures conditions économiques, politiques et sociales pour dépasser les contraintes économiques et améliorer la gestion des affaires publiques et améliorer la participation des citoyens à cette gestion et la réalisation du projet social de chaque acteur de la société civile ;
- Implémenter une dynamique de concertation et d'interrelation entre l'Etat

Les volets directs visent :

- l'amélioration des conditions pour l'épanouissement du secteur privé ;
- l'habilitation de la société civile ;
- la culture démocratique et l'éthique politique ;
- la redynamisation de l'administration ;

Résultats des activités :

respectant les lois et les méthodes de bonne gouvernance

l'animation civique et d'intermédiation en développant les approches participatives
de créer les meilleures conditions de promotion de Développement Humain Durable

de la Femme et concrétisation des pouvoirs de la Femme dans la vie - Elaboration d'économique et soc

urs prerogatives et étant responsables de leurs électeurs ; Parlementaires m

orientation stratégique et de coordination opérationnelle et Dispositifs institut

de l'Etat, de la transparence, d'obligation des résultats et de Une culture de la

PROJET BIOSPHERE MANANARA - NORD

OBJECTIFS :-

1. Rationaliser l'utilisation des ressources naturelles disponibles
2. Améliorer la condition de vie des ménages par la diversification des sources de revenus.
3. Inciter la population à protéger et à domestiquer les ressources naturelles d'usage quotidien.

ACTIVITES :

• Promotion de l'artisanat

• Appui aux associations

- Mise en place de point de vente.
- Aménagement de bâtiment
- Reboisement
- Sensibilisation foyer amélioré
- Sensibilisation hygiène de base
- Education culinaire
- Conservation alimentaire : salage et séchage

• Encadrement de production de légumes

- Encadrement des femmes dans le développement de SRI (Système de Riziculture Intensive)

REALISATIONS

- 510 femmes encadrées = 49,04%
- 42 villages concernés = 77,78%
- 50 sessions de formations = 30,49%
- 03 formations (élaboration d'un projet de petit crédit : marketing, gestion, comptable, tableau d'amortissement, compte d'exploitation, compte de résultat. La réalisation effective serait ce 2^{ème} semestre 1988
- 603 pieds de plants autochtones (rambo)
- 06 villages concernés = 100,00 %
- 06 sessions de formation = 100,00 %
- 519 femmes sensibilisées = 49,31%
- 43 villages concernés = 79,63%
- 50 sessions de formation = 29,76%
- 42,31% femmes sensibilisées = 440 femmes encadrées
- 43,53% villages concernés = 27,00%
- 33 sessions de formation = 18,00%
- 03 villages concernés = 27,00%
- 04 sessions de formation = 18,00%

FORMATION EN GESTION DE PETITES ENTREPRISES

Renforcement Institutionnel en Matière
de l'Afrique Francophone et de l'Océan

Intitulé : PROJET PRIMAT (Progr
de T
Indie

Unité de l'Université de la Côte d'Ivoire - Université de la Côte d'Ivoire - Université de la Côte d'Ivoire

- Culture maraîchère
- Pharmacie communautaire
- Engraissement de porcs
- Elevage des poules pondeuses

- Mise en place d'un système de gestion de petites entreprises
 - Élaboration de manuels pédagogiques
 - Identification des sites d'intervention
 - Détermination des nombres de bénéficiaires directs et indirects

- Arrivé à terme depuis décembre 1997. Une prolongation a été accordée jus

PERSPECTIVES

REMARQUE :

Le
qu'en fin d'année

LES PROJETS MENES PAR CARE MADAGASCAR

| Domaines | Activités | Nombre |
|--|--|--|
| <p>Travaux de réhabilitation</p> <p>Cyclone preparedness (CYBER)</p> | <p>rehabilitation des routes</p> <p>Distributions ciblées aux enfants malnutris de moins de 5 ans.</p> <p>En phase de démarrage</p> | <p>550 femmes sur 2000 personnes pendant 6 mois.</p> <p>2,49 % des enfants malnutris étaient des fillettes</p> |
| <p>Appui institutionnel à FIFAMANOR</p> <p>Agriculture et ressources naturelles</p> | <p>Encadrement social (nutrition, culture maraîchère, foyers améliorés etc...) et agricole (essais, tests et production de semences).</p> <p>Appui institutionnel aux groupements féminins.</p> <p>Action féminine du PSE à Ambohitampy.</p> <p>Appui technique aux groupements de femmes maraîchères.</p> | <p>778 femmes sur 3060 bénéficiaires indirects de FIFAMANOR</p> <p>19 femmes</p> |
| <p>Appui technique au gouvernement de</p> <p>Appui technique au groupement de femmes pour la valorisation du perja et du raphia.</p> | <p>Appui technique au gouvernement de</p> <p>18 femmes</p> | <p>18 femmes</p> |
| <p>Essais et tests en milieu paysan</p> | <p>300 femmes sur 563 personnes</p> | <p>300 femmes sur 563 personnes</p> |
| <p>Amélioration des techniques culturales</p> | <p>47 femmes sur 136 personnes</p> | <p>47 femmes sur 136 personnes</p> |
| <p>245 femmes sur 675 personnes</p> | <p>Programme de</p> | <p>Amélioration des pré centres de santé.</p> |
| <p>LES femmes en conditions de vie des ménages</p> | <p>Renforcement des capacités locales</p> <p>Création d'opportunités économiques</p> | <p>Renforcement des capacités locales</p> <p>participent aux activités individuelles</p> |
| <p>pour les femmes</p> | <p>Amélioration des conditions de vie des ménages</p> | <p>pendant des comités d'actions</p> |

